Livret pédagogique
2026-2027

MASTER MENTION « LETTRES »

Parcours Lettres Modernes
M2 à distance Lettres et Études culturelles

MASTER MENTION « MEEF SECOND DEGRÉ »

Parcours Lettres option Lettres modernes

UFR Arts, Lettres, Langues
Université Jean Monnet
33, rue du Onze-Novembre
42023 Saint-Etienne Cedex 2

Tél 04 77 42 13 05
Fax 04 77 42 13 30
https://fac-all.univ-st-etienne.fr

Illustration de couverture : Victor Gilbert (1847-1935), *La Lecture au bord du lac*, détails.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES 2
CALENDRIER 4
Réunions de rentrée 4
Année universitaire 4
FACULTÉ ARTS, LETTRES, LANGUES 5
ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT DES LETTRES 5
S'INSCRIRE ET ÉTUDIER EN MASTER 6
CENTRES DE RECHERCHE 8
MENTION LETTRES 10
Parcours Lettres modernes 10
M2 à distance « Lettres et études culturelles » 11
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 12
M1 - PARCOURS LETTRES MODERNES 12
M2 - PARCOURS LETTRES MODERNES 14
M2 - OPTION LETTRES ET ÉTUDES CULTURELLES À DISTANCE 15
DÉTAILS DES ENSEIGNEMENTS PAR UE ET SEMESTRES 16
UE INITIATION À LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 16
UE SÉMINAIRES DE RECHERCHE 17
UE FONDAMENTAUX LITTÉRATURE 22
UE PRATIQUES DE LA RECHERCHE 23
UE FONDAMENTAUX LANGUES 23
UE LANGUE VIVANTE 24
UE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE 25
UE TRONC COMMUN 25
RÉDACTION ET SOUTENANCE DU MÉMOIRE DE RECHERCHE ... 27
ANNÉE 2 LETTRES MODERNES option « lettres et études culturelles » 28
UE1 Tronc commun LM 28
UE2 Outils méthodologiques de la recherche 28
UE3 Séminaires de recherche I 29
UE3 Séminaires de recherche II 30
UE5 Langue vivante 31
Rédaction et soutenance du mémoire de recherche 31
STAGE M1 (s. 2) et M2 (s. 4) POUR LETTRES MODERNES 32
MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES 34
MENTION MEEF SECOND DEGRÉ 36
Parcours Lettres option Lettres modernes 36
Conditions d'admission 36
Débouchés 36
MASTER MEEF Parcours Lettres modernes (M2) 40
CAPES Section lettres, option lettres modernes 48
MÉMOIRE ET DIRECTIONS DE RECHERCHE (lettres/Meef) 50
Littérature française 50
Littérature comparée 50
Langue française, sciences du langage 50
Langues et littératures de l'Antiquité 50

IMPORTANT !

Ce livret vous sera utile toute l'année.

Prière de le consulter, de le conserver et de l'apporter lors des réunions de rentrée.

Le calendrier ALL et les livrets du département de lettres peuvent être téléchargés en format .PDF à partir des pages Internet de la faculté arts lettres langues (ALL) et du département de lettres :

http://fac-all.univ-st-etienne.fr

https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/departements/lettres.html

Attention ! Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité, leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations.

CALENDRIER

Réunions de rentrée

Les réunions de rentrée permettent de diffuser les **emplois du temps**, qui sont également consultables sur MyUJM, ainsi que tous les **renseignements nécessaires** au bon déroulement de l'année universitaire.

Les **plans des campus** sont disponibles sur le site internet de l'université :
Accueil - Université Jean Monnet (univ-st-etienne.fr)

Dates :

- Informations sur les Certifications en langue, insertion professionnelle, Pix (certification informatique) :
  Jeudi 3 septembre 2026, 13 h., Pap_A011.

- Master Lettres parcours Lettres Modernes, M1 et M2 :
  Jeudi 3 septembre 2026, site Denis Papin, 14 h., Pap_A019.

- Master MEEF Lettres Modernes, M2 :
  Jeudi 3 septembre 2026, site Denis Papin, 14 h., Pap_020b.

Début des cours : lundi 7 septembre 2026 (*cf.* emplois du temps sur ADE)

Année universitaire

Voir le calendrier précis sur le site internet de la faculté ALL.

Semestres impairs :

Cours du 7 septembre au 5 décembre 2026 (12 semaines).
Rattrapage des cours du 7 décembre au 12 décembre 2026.
Examens terminaux « session 1 » du 4 janvier au 15 janvier 2027.

Semestres pairs :

Cours du 18 janvier au 17 avril 2027 (12 semaines).
Rattrapage des cours du 26 avril au 30 avril 2027.
Examens terminaux « session 1 » du 10 mai au 21 mai 2027.

La deuxième session (rattrapage) des examens terminaux des semestres pairs et impairs se déroulera du 21 juin au 30 juin 2027.

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du 26 octobre au 1er novembre 2026.
Noël : du 19 décembre 2026 au 3 janvier 2027.
Hiver : du 22 février au 28 février 2027.
Printemps : du 19 avril au 25 avril 2027.

FACULTÉ ARTS, LETTRES, LANGUES

La faculté Arts, Lettres, Langues (ALL) est une des facultés qui composent l'Université Jean Monnet (avec la faculté de sciences humaines et sociales, la faculté de droit, la faculté des sciences et techniques, etc.)

Adresse de la faculté : 21 rue Denis Papin – 42023 Saint-Étienne cedex 2

Directrice : Clara MORTAMET clara.mortamet@univ-st-etienne.fr

Responsable administratif : Julien SAGNY julien.sagny@univ-st-etienne.fr

Pour les étudiant·e·s de lettres :

Service de la scolarité (examens) : all-scolarite-lettres@univ-st-etienne.fr
Annette COMPEAU : 04 77 42 13 20

Secrétariat (emploi du temps, absence des enseignant·e·s) :
Claudine BENNACER 04 77 42 13 14 claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT DES LETTRES

Direction du département :
Directeur : Thibaut RADOMME, thibaut.radomme@univ-st-etienne.fr
Directrices adjointes (responsables de section) :
Aline CANELLIS (section lettres, langues et cultures de l'Antiquité), aline.canellis@univ-st-etienne.fr
Aude LAFERRIÈRE (section langue française), aude.laferriere@univ-st-etienne.fr
Élise RAJCHENBACH (section littérature française), elise.rajchenbach@univ-st-etienne.fr
Zoé SCHWEITZER (section littérature comparée), zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr

Coordination des parcours de licence :
Licence mutualisée de Lettres classiques (Lyon – Saint-Étienne) : Aline CANELLIS, aline.canellis@univ-st-etienne.fr
Licence Parcours Lettres et Arts : Élise RAJCHENBACH, elise.rajchenbach@univ-st-etienne.fr
Licence Parcours Lettres modernes : Thibaut RADOMME, thibaut.radomme@univ-st-etienne.fr
Licence Parcours Art dramatique (École de la Comédie de Saint-Étienne) : Zoé SCHWEITZER, zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr

Coordination des cours transversaux :
Culture biblique : Stéphane GOUGELMANN, stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr
Culture mythologique : Zoé SCHWEITZER, zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr
Grammaire française non spécialistes : Chloé FARIGOULE, chloe.farigoule@univ-st-etienne.fr
Culture antique : Aline CANELLIS, aline.canellis@univ-st-etienne.fr
Langue vivante (anglais) : Léo CLERC, leo.clerc@univ-st-etienne.fr

Responsables du master mention « Lettres » : Stéphane GOUGELMANN
Responsable du parcours Lettres modernes : Stéphane GOUGELMANN, stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr
Responsable du parcours Métiers des Institutions Culturelles : Morgane KIEFFER et Carole NOSELLA, morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr ; carole.nosella@univ-st-etienne.fr

Responsable du master mention « MEEF », parcours Lettres, option Lettres modernes : Pierre MANEN, pierre.manen@univ-st-etienne.fr

S'INSCRIRE ET ÉTUDIER EN MASTER

Responsable de la mention Lettres : Stéphane Gougelmann, stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr
La mention lettres comprend :

- Le parcours lettres modernes (responsable : Stéphane Gougelmann).
- Le parcours Métiers des institutions culturelles (responsables : Morgane Kieffer, Carole Nosella).
- Le parcours Art dramatique (École de la Comédie de Saint-Étienne, responsable : Zoé Schweitzer).
- Le parcours lettres et études culturelles, M2 à distance (responsable : Stéphane Gougelmann).

Responsable de la mention MEEF : Pierre Manen, pierre.manen@univ-st-etienne.fr

I. Conditions générales d'admission

1/ En 1re année de master

Les étudiants doivent être titulaires d'une licence française correspondant à l'une des spécialités proposées. Les étudiants titulaires d'une licence étrangère sont soumis à une procédure d'équivalence et à une demande d'admission spécifique. Les changements de spécialité sont également soumis à cette même procédure.

2/ En 2e année de master

Les étudiants doivent avoir validé la première année d'une spécialité admise pour l'entrée en deuxième année de la spécialité demandée.

II. Modalités d'inscription administrative

1/ M1 :

Demande d'admission par Monmaster (voir site de l'UFR ALL).

2/ M2 :

1/ Étudiant·es titulaires issu·es d'un M1 de l'UJM ne changeant pas de mention : admission automatique.

2/ Étudiant·es issu·es d'un M1 de l'UJM désirant changer de mention ou titulaires de diplômes d'une université française ou étudiant·es titulaires de diplômes étrangers résidant en France : demande d'admission par E-Candidats (voir site de l'UFR ALL).

3/ Étudiant·es titulaires de diplômes étrangers ne résidant pas en France : selon les pays, selon les pays : procédure Études en France ou demande d'admission par E-Candidats (voir site de l'UFR ALL).

4/ Pour le M2 « lettres et études culturelles », demande d'admission par E-Candidats (voir site de l'UFR ALL), ou sur le site de l'Agence Universitaire de la Francophonie (http://auf.org/ : voir le catalogue des formations diplomantes).

III. Modalités d'inscription pédagogique

Après l'inscription administrative, l'étudiant·e doit accomplir une inscription pédagogique. Elle s'effectue par le web.

Cas de dispense

Master parcours Lettres modernes et Métiers des institutions culturelles :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

– Les étudiant·es titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ne font que le mémoire.

– Les étudiant·es titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.

– Les étudiant·es qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master. Contactez le responsable du parcours de master concerné.

IV. Poursuite en thèse (École Doctorale 3 LA, ED 484)

L'inscription en thèse n'est pas de droit. Elle est soumise à des critères de réussite et d'acceptation du dossier qu'il convient de connaître (voir avec le directeur ou la directrice de mémoire).

Les étudiant·es intéressé·es par un contrat doctoral (éventuellement élargi à une charge d'enseignement) doivent avoir fini leur cursus de Master et passer le concours de l'ED.

V. Étudier à l'étranger

La première ou la deuxième année de Master peuvent s'effectuer à l'étranger dans le cadre d'un programme international comme Erasmus +, ORA (Ontario), BCI (Québec), ISEP (Etats-Unis, Japon, Chili…).

CENTRES DE RECHERCHE

Les étudiants de 2e année de Master sont rattachés de droit à l'un des Centres de Recherche de la Faculté ALL correspondant à leur domaine de recherche. Ils devront participer aux activités de l'une ou l'autre de ses « composantes », « séminaires » ou « axes de recherches », cette participation donnant lieu à validation de manière à être prise en compte dans la carte de formation.

CENTRE ET COMPOSANTES/SEMINAIRES	DIRECTEURS, RESPONSABLES OU COORDONNATEURS
ECLLA (Étude du Contemporain en Littératures, Langues et Arts)	Directeur de l'UR : Olivier Glain (olivier.glain@univ-st-etienne.fr)
Axe 1 Territoires et représentations	Anne-Cécile Callens et Anne-Sophie Letessier
Axe 2 Espaces de savoirs critiques	Cécile Yapaudjian-Labat et Vanessa Piccoli
Axe 3 Créations – Technologies – Imaginaires	Vincent Ciciliato, Jérôme Dutel Laurent Pottier
Axe 4 Créations en tension	Morgane Kieffer et Rodolphe Olcèse
HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques), UMR 5189 *Axes de recherche* : Antiquité tardive et chrétienne. Éditions de textes patristiques latins.	Responsable du site UMR HISOMA Saint-Étienne : Florence Garambois (florence.garambois@univ-st-etienne.fr)
IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, UMR 5317) Les domaines de recherche de l'IHRIM se structurent en cinq axes : Éditions critiques et histoire du livre ; Histoire et imagination des sciences et des techniques ; Les normes, les canons et leurs critiques ; Histoire des doctrines philosophiques, politiques et sociales ; Arts : discours, formes et pratiques. L'équipe de Saint-Étienne travaille sur la période du Moyen Âge au XIXe siècle et s'inscrit plus particulièrement dans les axes 1, 3 et 5.	Responsable du site UMR IHRIM Saint-Étienne : Delphine Reguig (delphine.reguig@univ-st-etienne.fr)

Graduate+ ARTS

L'Institut ARTS porte un projet d'école graduée, la Graduate+ ARTS, qui bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

La Graduate+ ARTS poursuit trois objectifs pour les étudiant.es :

renforcer l'internationalisation et l'ouverture sur le monde
favoriser l'intégration de la recherche dans la formation
encourager la diversification des profils

Pour y parvenir, la Graduate+ ARTS propose des formations originales dans le cadre de programmes thématiques qui ont pour objectifs d'aider à appréhender les grands enjeux artistiques d'aujourd'hui et de demain, résolument adossés aux questions sociétales et scientifiques de notre époque, grâce à une perspective critique et au concours de chercheur.es et d'artistes expérimenté.es.

Bénéficier d'un parcours de formation individualisé :

En master

Gratification de stages de recherche en laboratoires et en institutions culturelles
Bourse de mobilité sortante internationale pour un stage de recherche
Bourse d'excellence en mobilité entrante

En 3ème année de licence : vacations de recherche

Suivre des formations innovantes :

DU « Arts pour le jeune public : œuvres, enjeux et perspectives » [annuel, niveau master]
Certification « Parlons arts » [semestre 2, niveau master]
Écoles thématiques d'hiver

Tout est décrit ici : lien vers les dispositifs

Et pour tou.tes les étudiant.es de l'UJM, quelle que soit leur niveau d'étude et leur formation :
Le concours artistique « En vitrine ! » au bâtiment des Forges
Le statut étudiant-artiste confirmé

S'inscrire à la *Newsletter* mensuelle sur Newsletter - Université Jean Monnet (univ-st-etienne.fr)
S'abonner à notre espace Moodle
Pour toute question, écrire à : institut-arts@univ-st-etienne.fr

MENTION LETTRES

Responsable : Stéphane Gougelmann, stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr

Parcours Lettres modernes

Responsable : Stéphane Gougelmann, stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr

Le **master Lettres parcours lettres modernes** vise à former sur deux ans des étudiant·e·s spécialistes en langue et littérature françaises, littérature francophone, littérature comparée, des sources littéraires du Moyen Age au XXIe siècle, en leur assurant une formation d'excellence.

L'année 2 du Master propose **deux options** :

- l'option générale « Lettres modernes »,
- l'option « Lettres et études culturelles », formation à distance (plateforme Moodle), entièrement dématérialisée, pour des étudiant·es salarié·es, et/ou étranger·es, et/ou vivant à plus de 50 km de Saint-Étienne.

Les **objectifs** de la formation visent aux aptitudes suivantes :

- Approfondissement des savoirs dans les domaines de spécialité : littérature française, comparée, francophone, grammaire, linguistique.
- Maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère.
- Maîtrise des principaux outils théoriques et critiques liés aux études littéraires.
- Maîtrise des enjeux des textes littéraires, capacité à en restituer le contexte intellectuel et historique.
- Maîtrise de l'histoire des idées.
- Savoir articuler les faits de langue et les faits de style selon les époques et les genres.
- Compréhension de la langue dans son histoire et dans ses usages sociaux.
- Initiation à la culture et aux littératures des pays francophones et de langue européenne.
- Formation à la recherche : maîtrise des ressources électroniques et traditionnelles, participation aux séminaires, journées d'étude, colloques organisés par les Centres de recherche stéphanois ou lyonnais.
- Appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines : les études postcoloniales, les études de genre, l'étude des constructions sociales, historiques et politiques (M2 « Lettres et études culturelles »).

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'une licence de Lettres pour le M1.
- Être titulaire d'un master 1 de Lettres pour le M2.
- Des étudiant·es titulaires d'une licence de langue LLCER ou d'une autre licence peuvent être admis·es dans ce parcours en fonction de leur dossier (critères de compétences acquises et de résultats).

Débouchés :

- Concours de l'enseignement (CRPE, CAPES, Agrégation) et de l'éducation (CPE).

- Concours de la fonction publique d'État, de la fonction publique territoriale.
- Métiers de la rédaction.
- Métiers de l'édition et du livre.
- Métiers de la documentation et des bibliothèques.
- Métiers de la communication et du journalisme.
- Métiers de la diffusion, de la médiation, de l'action culturelle et économique en France et dans les pays francophones.
- Métiers de la formation professionnelle.
- Métiers de la recherche (après un doctorat) en langue, littérature française ou comparée.
- Métiers liés à la mise en œuvre de politiques publiques (promotion de l'égalité des sexes, lutte contre les discriminations).

M2 à distance « Lettres et études culturelles »

Responsables : Stéphane Gougelmann, stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr

Attention ! L'admission en M2 « Lettres et études culturelles », formation à distance, est liée à une condition d'éloignement (résider à plus de 50 km de Saint-Étienne) ou d'activité (exercer une activité professionnelle à temps plein).

Présentation :
Inscrit dans le champ des études culturelles, ce programme souhaite appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines particulièrement porteurs :

a) les **études postcoloniales et les approches écocritiques**, appliquées notamment aux littératures francophones ;
b) les **études de genre**, dans une remise en question de la constitution genrée du canon et des représentations des sexes et des sexualités ;
c) l'**étude des constructions sociales, historiques et politiques**, notamment dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire.

Le programme de cette deuxième année de master se propose d'analyser la littérature française et francophone, en y incluant des corpus dans d'autres langues, au prisme des concepts et des méthodes théoriques issus des études culturelles. Il proposera aux étudiant·e·s de nouvelles approches des textes, et engagera une réflexion critique sur les traditions et les canons constitués. Les questions étudiées dans les différents cours proposés se trouveront à l'intersection des objets des études littéraires et culturelles : les rapports entre littérature et société (notamment la question des révolutions et de leurs effets), le canon et ses contestations, la construction des identités, les manifestations d'interculturalité, les phénomènes de minoration et de diaspora, les problématiques de l'exil et de la migration de retour, les stratégies littéraires de reconfiguration des sociétés révolutionnées et/ou mondialisées…

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

M1 - PARCOURS LETTRES MODERNES

ANNÉE 1

CC = contrôle continu
épreuve en cours de semestre
CT = contrôle terminal
examen de fin de semestre
écrit = un ou plusieurs travaux écrits
pratique = un ou plusieurs exercices pratiques
oral = un ou plusieurs exercices oraux

SEMESTRE 1						
UE1 **Initiation à la méthodologie de la recherche**	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 1**	**Coef 1**
Usages avancés et spécialisés des outils numériques						
Méthodologie - Recherche documentaire		8	CC 100% pratique	pratique	1	1
UE2 **Séminaires de recherche**	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 9**	**Coef 2**
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (recherche en Lettres)						
CHOISIR 3 SEMINAIRES SUR 5						
1--Littérature médiévale	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
2-Littérature XVIe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
3-Littérature XVIIe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
4-Littérature XIXe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
5-Littérature XXe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
UE3 **Fondamentaux Littérature**	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 9**	**Coef 2**
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (Littérature)						
Un séminaire non pris de UE 2	12	12	CC 100% écrit	oral	3	1
Théorie et critique littéraires	12	6	CC 100% pratique	oral	3	1
Littérature comparée	12	6	CC 100% écrit	oral	3	1
UE4 **Fondamentaux Langue**	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 8**	**Coef 2**
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (Langue)						
Grammaire du français moderne	6	6	CC 100% écrit	écrit	3	1
Stylistique	6	6	CC 100% écrit	écrit	2	1
Histoire de la langue	6	6	CC 100% écrit	écrit	3	1
UE5 **Langue vivante**	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 3**	**Coef 1**
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances en langue étrangère						
Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien		18	CC 100% écrit	écrit	3	1

SEMESTRE 2						
UE1 Outils numériques pour la recherche	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 2**	**Coef 1**
Usages avancés et spécialisés des outils numériques						
Recherche documentaire et outils numériques		4	CC 100% pratique	pratique	1	1
Théories des médias et de la publication : humanités numériques	12		CC 100% écrit	écrit	1	2
UE2 Séminaires de recherche	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 9**	**Coef 2**
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (recherche en Lettres)						
CHOISIR 3 SEMINAIRES SUR 5						
1-Littérature XVIIIe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
2-Littérature comparée	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
3-Littérature francophone	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
4-Linguistique	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
5-Séminaire transversal	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
UE3 Pratiques de la recherche	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 10**	**Coef 2**
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances						
Écriture de recherche - étape du mémoire		8	mémoire		7	1
Travail en unité de recherche : assister à une journée d'étude ou un colloque		8	CC 100% écrit	écrit	3	1
UE4 Expérience professionnelle	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 6**	**Coef 1**
Appui à la transformation en contexte professionnel						
Stage 70 h ou 2 semaines	6	6	CC 100% écrit	écrit	4	4
Module Insertion professionnelle	6	6	CC 100% écrit	écrit	2	0
UE5 Langue vivante	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 3**	**Coef 1**
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances en langue étrangère						
Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien		18	CC 100% écrit	écrit	3	1

M2 - PARCOURS LETTRES MODERNES

ANNÉE 2

SEMESTRE 3						
OPTION LETTRES MODERNES EN PRÉSENCE						
UE1 Tronc commun	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 1**	**Coef 1**
développement et intégration de savoirs hautement spécialisés						
Séminaire spécifique I	12		CC 100% écrit	écrit	3	1
Séminaire spécifique II	12		CC 100% écrit	écrit	3	1
UE2 Séminaires de recherche I (semestre impair)	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 9**	**Coef 3**
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (recherche en Lettres)						
CHOISIR 3 SEMINAIRES SUR 5						
1--Littérature médiévale	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
2-Littérature XVIe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
3-Littérature XVIIe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
4-Littérature XIXe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
5-Littérature XXe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
UE2 Séminaires de recherche II (semestre pair)	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 6**	**Coef 2**
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (recherche en Lettres)						
CHOISIR 3 SEMINAIRES SUR 5						
1-Littérature XVIIIe	12	12	CC 100% pratique	oral	2	1
2-Littérature comparée	12	12	CC 100% pratique	oral	2	1
3-Littérature francophone	12	12	CC 100% pratique	oral	2	1
4-Linguistique	12	12	CC 100% pratique	oral	2	1
5-Séminaire transversal	12	12	CC 100% pratique	oral	2	1
UE53 Langue vivante I	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 3**	**Coef 1**
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances en langue étrangère						
Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien		18	CC 100% écrit	écrit	3	1
UE3 Langue vivante II	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 3**	**Coef 1**
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances en langue étrangère						
Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien		18	CC 100% écrit	écrit	3	1
UE4 Expérience professionnelle	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 6**	**Coef 1**
Appui à la transformation en contexte professionnel						
Stage 70 h ou 2 semaines	6	6	CC 100% écrit	écrit	4	4
Module Insertion professionnelle	6	6	CC 100% écrit	écrit	2	0

M2 - OPTION LETTRES ET ÉTUDES CULTURELLES À DISTANCE

A	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef 1
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés						
Séminaire spécifique I	12		CC 100% écrit	écrit	3	1
Séminaire spécifique II	12		CC 100% écrit	écrit	3	1
UE2 Outils méthodologiques de la recherche	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 4**	**Coef 1**
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances						
Introduction aux études culturelles		6	CC 100% écrit	écrit	2	1
Linguistique et études culturelles		6	CC 100% écrit	écrit	2	1
UE3 Séminaires de recherche I	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 8**	**Coef 1**
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances						
Littérature, histoire et société	6	6	CC 100% pratique	écrit	4	1
Études sur le genre	6	6	CC 100% pratique	écrit	4	1
UE3 Séminaires de recherche II (	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 8**	**Coef 1**
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances						
Francophonies	6	6	CC 100% pratique	écrit	4	1
Études postcoloniales et écocritique	6	6	CC 100% pratique	écrit	4	1
UE5 Langue vivante	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 2**	**Coef 1**
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances en langue étrangère						
English - Intercultural Issues		12	CC 100% écrit	écrit	2	1
UE4 Expérience professionnelle	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 2**	**Coef 1**
Appui à la transformation en contexte professionnel						
Module Insertion professionnelle			CC 100% pratique		2	1

SEMESTRE 4						
Mémoire de recherche de 80 à 100 pages + soutenance	**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Modalités d'évaluation session 2** (rattrapage)	**Crédits 30**	**Coef 1**
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances						
Mémoire de recherche de 80 à 100 pages + soutenance			Mémoire et soutenance		30	

DÉTAILS DES ENSEIGNEMENTS PAR UE ET SEMESTRES

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant·e·s dispensé·e·s d'assiduité de prendre contact avec l'enseignant·e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

UE INITIATION À LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

M1S1BCC1 Faire un usage avancé des outils numériques dans le cadre de la recherche en Lettres [Usages avancés et spécialisés des outils numériques]
Mettre en œuvre des procédures d'investigation en bibliothèque et sur internet en utilisant les outils actuels de recherche (imprimés et numériques)

Semestre 1

- **Méthodologie Recherche documentaire** : **Élise Rajchenbach**

Mise en route du mémoire.

Évaluation :
Contrôle continu : Bibliographie critique (auteur-sujet)
Dispensé·e d'assiduité : Idem
Seconde chance : Reprise de la bibliographie

Semestre 2

- **Outils numériques Recherche documentaire : NN**

Évaluation :

Contrôle continu :	Dispensé·e d'assiduité :	Seconde Chance :
Travail sur poste (1 h)	Travail sur poste (1 h)	Travail sur poste (1 h)

- **Théories des médias et de la publication : humanités numériques (enseignement mutualisé avec le Master 1 Métiers des Institutions Culturelles) : Jacopo Rasmi**

Évaluation :

Contrôle continu : Écrit	Dispensé·e d'assiduité : Écrit	Seconde Chance : Écrit

Ce qui compte est le contenant

Qu'est-ce qu'un medium ? Un instrument de la culture de masse, un moyen de communication au sens large, un « sorcier » négociant avec des absent·es ? La création précède-t-elle vraiment la distribution ou bien pourrait-on affirmer le contraire ? Les qualités d'une œuvre d'art dépendent-elles de l'attention qu'on lui prête, du milieu qui nous la transmet ? La première partie de ce cours introduira un panorama des réflexions autour de nos infrastructures de publication et diffusion artistique.

Ensuite, le cours proposera d'appliquer ce concept aux processus de « plateformisation » de la culture et de la communication contemporaines : regarder des films sur Netflix, exposer ses créations sur Instagram, ouvrir une chaine sur YouTube… Nous questionnerons les transformations du travail de création, des économies de la publication ou encore de notre manière d'être public au temps de la diffusion sur la plateforme.

L'évaluation du cours portera sur deux exercices à la croisée de la recherche et de la création à présenter et discuter au fil du semestre.

UE SÉMINAIRES DE RECHERCHE

M1S1BCC2 Acquérir les outils et les méthodes de la recherche en langue et littérature françaises, littérature francophone et comparée [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]
-Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
-Développer une conscience critique des savoirs dans le domaine des Lettres

Évaluation :

Contrôle continu :	Dispensé·e d'assiduité :	Seconde chance :
- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral

Semestres 1 et 3

1- <u>Littérature médiévale : Thibaut Radomme (en collaboration avec Stefano Benenati)</u>

***C'est del bon frere Saint Franchois*. Les *vies* françaises de saint François d'Assise en vers et en prose (XIIIe - XVe siècle)**

La vie de François d'Assise (1181-1226) est un véritable roman : il se dénude devant l'évêque d'Assise, prêche aux oiseaux, amadoue un loup féroce, guérit des paralytiques, défend la foi chrétienne face au sultan d'Égypte et, quelque temps avant de mourir, reçoit miraculeusement les plaies du Christ crucifié dans les mains, les pieds et au côté droit.
Cette légende hagiographique s'est trouvée au cœur d'âpres rivalités mémorielles au sein de l'Ordre des Frères mineurs : racontée pour la première fois en latin par Thomas de Celano en 1229, elle fait l'objet en 1263 d'une nouvelle rédaction officielle par Bonaventure de Bagnoregio, qui ordonne l'interdiction et la destruction de toutes les *vies* antérieures.
Or, nous avons conservé du XIIIe au XVe siècle plus d'une dizaine de traductions en langue française des divers textes de la tradition latine : du fait de leur distance avec les querelles savantes, ces vulgarisations nous apportent des informations extrêmement précieuses sur l'histoire mouvementée de l'élaboration de la mémoire de François d'Assise.
En étudiant de près leur rapport aux sources latines, mais aussi leurs jeux d'intertextualité avec la littérature courtoise d'inspiration profane, nous chercherons à déterminer l'image particulière que les versions françaises dessinent de François, ainsi que la part de créativité et d'élaboration littéraire qui revient aux traducteurs médiévaux.

Une connaissance de base du latin (capacité à se repérer dans un texte latin disponible en traduction française) est recommandée. L'ensemble des textes que nous lirons seront rendus disponibles via Moodle.

2- Littérature française du XVIe siècle : Élise Rajchenbach

Initiation à l'édition de textes anciens
Éditer le *Marquetis de pieces diverses* d'Antoine du Saix

Comment établit-on un texte ? Quel état du texte choisir ? Comment le transcrire ? Comment l'accompagner et le commenter ? L'édition de texte soulève des questions épistémologiques et techniques qui engagent la lecture et l'interprétation du texte, d'une part, et son utilisation (support de lecture, support pédagogique…), d'autre part. Il s'agira de se confronter à ce travail de recherche et de transmission en enfilant les habits de l'éditrice ou de l'éditeur scientifique, à partir d'un recueil poétique du XVIe siècle. Le séminaire permettra ainsi de s'interroger sur les processus d'établissement des textes canoniques et de minoration de certains genres opérés par l'histoire littéraire, sur les centres et les marges littéraires ainsi que sur la constitution de microcosmes et de réseaux poétiques.
Les étudiantes seront ainsi amenées à passer du rôle d'utilisatrices à celui de productrices scientifiques d'une édition dont elles établiront le texte (introduction, notes, glossaire).

3- Littérature française du XVIIe siècle : Delphine Reguig

« Ô mortels, venez contempler le spectacle des choses mortelles » : célébrer la grandeur des disparus au XVIIe siècle

Approcher la mort par le rite est une pratique immémoriale : louer publiquement un mort ou une morte en fait partie. Or princes et princesses, reines et rois, grands et puissantes meurent aussi. Bossuet, sous Louis XIV, fut chargé de les honorer, au moment de leur disparition, par la pratique de l'oraison funèbre. Le cours se concentrera sur le corpus constitué par les six discours que l'orateur choisit de publier en 1689. Bossuet transforma alors de spectaculaires performances orales, puissamment scénographiées, en monuments de mots. Car c'est bien l'enjeu de ces discours dressés contre le néant : méditer sur le sens de la vie ; convaincre, avec les ressources de la rhétorique, de la réalité de la destruction qui attend toute créature ; mais aussi démontrer ce que peut la parole poétique, puissance de vie et force de mémoire.

Bossuet, *Oraisons funèbres*, éd. J. Truchet, Paris, Gallimard, Folio, 2004 : en particulier les six textes suivants :

- Oraison funèbre de Henriette de France, reine d'Angleterre, 16 novembre 1669.
- Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, Madame, 21 août 1670.
- Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France, 1er septembre 1683.
- Oraison funèbre d'Anne de Gonzague, princesse Palatine, 9 août 1685.
- Oraison funèbre de Michel Le Tellier, chancelier de France, 25 janvier 1686, Paris.
- Oraison funèbre du Prince de Condé, 10 mars 1687, Notre-Dame de Paris.

4- Littérature française du XIXe siècle : Jean-Marie Roulin

Retours et revenances dans la France post-révolutionnaire

Les notions de « retour » et de « revenance » (J.-F. Hamel) caractérisent un schème profond et complexe qui hante la littérature du 19e siècle. Elles recouvrent premièrement le retour d'exil : l'émigré revenu dans ses terres est pour Balzac « l'un des types les plus imposants de notre époque » (*Le Lys dans la vallée).* Le revenant est une figure d'un vivant revenu de chez les morts, un *Mort-sauf* pour jouer sur le nom de l'émigré du *Lys dans la Vallée ;* il prend aussi une forme spectrale, celle par exemple du colonel Chabert. À l'inverse, il peut être une source de renouveau, régénération, car l'« estrangement » procuré par le voyage vers l'ailleurs (C. Ginzburg) lui donne un autre regard sur les lieux de son origine. Ces

notions renvoient en second lieu au retour de l'histoire, d'un passé qui surgit dans le présent, sous forme également de spectre désexué, comme l'est dans Zambinella dans *Sarrasine,* ou marqué par l'impuissance, comme Aben-Hamet dans *Les Aventures du dernier Abencérage.* Entre figure du mort qui revient s'emparer du vivant et celle du revenant qui revivifie, on observera comment le retour, au cœur de la volonté de régénération de la Révolution, s'affirme comme le paradigme fondamental de la rénovation intellectuelle, sociale et politique dans la modernité postrévolutionnaire, toujours sous la menace d'une revenance mortifère.

Textes :

- François-René de Chateaubriand, *Les Aventures du dernier Abencérage*, éd. J.-C. Berchet, GF.
- Honoré de Balzac, *Le Colonel Chabert*, éd. P. Berthier, « Folio classique ».
- Honoré de Balzac, *Sarrasine,* suivi de Michel Serres, *L'Hermaphrodite,* GF.
- Jules Sandeau, *Mademoiselle de la Seiglière* – en ligne sur Gallica : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56998400.
- Anthologie de textes (fascicule polycopié ou en ligne).

5- Littérature française XXe siècle : Cécile Yapaudjian-Labat

Écritures de l'Histoire : faits et fiction dans la littérature contemporaine

La littérature a souvent représenté l'Histoire : ses grands événements, sa marche. Les historiens quant à eux font parfois de la littérature leur objet mais peuvent aussi la considérer comme un outil dans leur recherche de la vérité des faits. Dans ce cours, nous effectuerons d'abord une mise au point sur l'histoire mouvementée des relations entre l'Histoire en tant que discipline et la littérature, en insistant sur les enjeux épistémologiques et esthétiques qui en découlent. Nous étudierons ensuite plusieurs modalités d'écriture de l'Histoire dans la littérature contemporaine et reviendrons sur les vives polémiques que ces choix ont pu susciter du côté des historiens. Nous nous arrêterons enfin sur l'inclassable récit de Marcel Cohen, *Sur la scène intérieure. Faits*, dans lequel, à partir d'objets, l'auteur mène une enquête sur des personnes chères disparues dans la tourmente de l'Histoire.

Texte étudié :
Marcel Cohen, *Sur la scène intérieure. Faits* [2013], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2015.
Une bibliographie sera distribuée à la rentrée.

Semestres 2 et 4

1- Littérature française XVIIIe siècle : Lucien Derainne

Les controverses Lettres/Sciences à la fin du XVIIIe siècle

Le tournant des Lumières a souvent été présenté comme un moment de « partage des savoirs » où la complémentarité entre philosophie, belles-lettres et sciences laisse place à une rivalité, voire à une confrontation entre « deux cultures » opposées. Pour mieux comprendre ce moment fondateur, nous étudierons en détail une série de controverses mettant aux prises des écrivains et des scientifiques durant ces années 1780-1807. Outre « la guerre des sciences et des lettres », ces controverses permettent surtout de questionner la place des sciences dans la société et leur rapport à la démocratie – autant de questions actuelles, et qui restent au cœur des débats sur l'héritage des Lumières. Le séminaire s'organisera autour de la lecture critique de textes d'époque, de la présentation des cadres théoriques permettant d'appréhender ces phénomènes (épistémocritique, sociocritique), et d'un projet collectif visant à réaliser une vidéo pédagogique de vulgarisation sur l'une de ces controverses.

Lecture : nous travaillerons sur une anthologie de textes polémiques distribuée lors de la première séance. Il est néanmoins demandé aux étudiant(e)s de lire en amont du séminaire le texte *Les Deux Cultures* de Charles Percy Snow (Les Belles-Lettres, 2021 [1959]), disponible en version numérique via le site de la BU https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr/)

2- Littérature comparée : Zoé Schweitzer

Réalités et fictions : [R]écrire l'Histoire en tragédies

S'il est bien évident qu'une œuvre s'adosse toujours à un matériau historique ou documentaire ou fait écho, simplement, à un autre texte, et s'en trouve informée de façon singulière, c'est à la manière dont ces différentes formes de sources sont mobilisées, travaillées et élaborées pour une œuvre nouvelle que ce séminaire voudrait s'intéresser. La réflexion s'inscrit dans une diachronie étendue, de l'Antiquité à nos jours, afin de cerner la permanence d'une démarche créatrice mais aussi de saisir les spécificités d'une époque ou d'un contexte. En revanche, elle se concentre sur un genre fictionnel, le théâtre tragique, car c'est celui qui nous semble permettre de penser avec le plus d'acuité l'articulation entre sources et époque contemporaine dans la mesure où la conception de l'œuvre comme sa réception sont étroitement tributaires du public auquel elle est destinée. L'enjeu consiste donc à comprendre comment les sources sont mobilisées et retravaillées pour composer des œuvres originales et pleinement ancrées dans leur temps, mais aussi, plus largement, ce que ces fictions apportent à la compréhension de l'Histoire et de leur époque.
Pour mener l'enquête, on se concentre sur un corpus composé de trois œuvres dont une création contemporaine qui proposent trois manières différentes de s'approprier l'Histoire et de la réécrire : *Richard III* de Shakespeare (vers 1592), *La Mort de Pompée* de Corneille (1644) et *Les jours de la Commune* de Brecht (1949).

Corpus :
Shakespeare, *Richard III*, toute édition convient, par exemple celle chez Folio Théâtre.
Corneille, *La Mort de Pompée*, toute édition avec les vers numérotés convient
Brecht, *Les jours de la Commune*, 1949, le texte sera distribué en cours

Bibliographie :
D. Goy-Blanquet, *Shakespeare et l'invention de l'histoire. Guide commenté du théâtre historique*, Paris, Classiques Garnier, 2014
F. Lavocat, *Fait et fiction*, Paris, Seuil, 2016

3- Littératures francophones : Zoé Schweitzer & Cécile Yapaudjian-Labat

Le séminaire de littérature francophone comporte deux parties, mais une seule évaluation est demandée.

A. Femmes grecques antiques sur la scène contemporaine extra-européenne et francophone / Quotidien *et* métaphysique dans l'*Iphigénie* de Jean-René Lemoine (2012) : Mme Schweitzer (12h)

Nombreuses sont les pièces des aires francophones à mettre en scène depuis les années 1980 des figures féminines issues de la mythologie gréco-latine : Antigone, Iphigénie, Jocaste ou encore Médée, pour ne citer que les plus fameuses. Peut-on expliquer cette fortune par la richesse des aventures et des personnages ou par un geste d'appropriation d'une matière mythologique singulière ? Que signifie l'importation de ce matériau supposément « classique » ? Quelles voix faire entendre avec ces femmes qui se débattent dans des mondes qui leur sont le plus souvent hostiles ?

Pour débuter l'enquête, ce séminaire entreprend de se concentrer sur *Iphigénie* (2012) de Jean-René Lemoine, auteur franco-haïtien, mais aussi comédien et metteur en scène dont la version de *Bérénice* de Racine est accueillie par la Comédie en février 2027.

Œuvre au programme :
Jean-René Lemoine, *Iphigénie*, 2012, texte distribué.

Indication bibliographique :
Théâtre public, n°257 « Créolisation des arts », oct-déc. 2025.

B. Écritures féminines de la décennie noire en Algérie : Cécile Yapaudjian-Labat

Après le premier « Printemps » du monde arabe, en octobre 1988 en Algérie, le pays entre dans une guerre civile d'une extrême violence opposant, entre 1992 et 2002, le gouvernement algérien et divers groupes islamistes et rebelles. Le pays se trouve alors « saigné, par l'assassinat ou par l'exil, d'une grande partie de son intelligentsia » (T. Leperlier). Nous nous intéresserons à la manière dont deux écrivaines franco-algériennes d'expression française en ont rendu compte. Assia Djebar, dans un récit biographique et poétique, *Le Blanc de l'Algérie* (1995), écrit, à chaud, pour rendre hommage à ses amis intellectuels assassinés. Presque trente ans plus tard, dans son roman *Bientôt les vivants* (2024), Amina Damerdji nous plonge en pleine guerre civile, à travers le regard d'une adolescente algéroise dont la famille se divise, à l'image de son pays.

Œuvres au programme :
Assia Djebar, *Le Blanc de l'Algérie*, Paris, Albin Michel, coll. « Le livre de poche », 1995.
Amina Damerdji, *Bientôt les vivants*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2024.

4- Linguistique : Pierre Manen

Le programme du séminaire de linguistique sera communiqué à la rentrée.

5- Séminaire transversal : Morgane Kieffer

Ce séminaire, véritablement *transversal*, s'inscrit au croisement de trois disciplines : l'histoire littéraire, notamment dans son acception sociale, la sociologie de la littérature, et l'étude des œuvres. Nous nous intéresserons à la dimension événementielle de la vie littéraire actuelle : festivals littéraires, salons du livre, résidences d'écrivain·es, rencontres publiques, remises de prix… Comment expliquer cette multiplication relativement récente, mais à l'histoire longue, des scènes sur lesquelles s'expose la vie littéraire ? Qu'est-ce que cette dimension événementielle, liée entre autres aux mutations socio-économiques de l'institution littéraire, fait aux œuvres, et à l'écriture ? Comment cela infléchit-il les valeurs traditionnellement associées au statut de l'artiste, et de l'écrivain en particulier, sur le plan du symbole comme des pratiques effectives ?
Nos travaux allieront dimension théorique et études de cas particuliers comme autant de « gros plans ». Le croisement des échelles nous permettra de mieux saisir les enjeux complexes qui sous-tendent cet aspect non exclusivement livresque de la vie littéraire.

Programme
Le programme des séances sera distribué aux étudiant·es lors de la première séance du semestre.

UE FONDAMENTAUX LITTÉRATURE

Semestre 1

M1S1BCC3 Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés en littérature française, francophone et comparée [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]
-Maîtriser les savoirs historiques, rhétoriques et culturels pour analyser et interpréter des textes littéraires.
-Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale

• Théorie et critique littéraire : Cécile Yapaudjian-Labat

Évaluation :
Contrôle continu : un écrit
Dispensé·e d'assiduité : un écrit à rendre en fin de semestre
Seconde chance : un oral

Lorsque le système des Belles-Lettres se trouve supplanté, vers 1800, par ce que l'on nomme désormais la « littérature », vont progressivement se développer de nouvelles méthodes et de nouveaux savoirs pour aborder l'œuvre littéraire. Nous étudierons dans ce cours les lignes de force et les apports des théories littéraires et des grands courants critiques des deux siècles derniers.
Un dossier constitué d'extraits de textes théoriques et critiques sera distribué lors du premier cours.

• Littérature comparée : Noémie Cadeau

Évaluation :

Contrôle Continu :	Dispensé.e d'assiduité :	Seconde chance :
un écrit	un écrit à rendre en fin de semestre	un oral

Romans de la fin d'un monde

« J'appartiens à une génération malheureuse, à cheval entre les temps anciens et les nouveaux, et qui se trouve mal à l'aise dans les deux », déclare le Prince de Salina, le héros du *Guépard*, l'unique et ultime œuvre du prince sicilien Giuseppe Tomasi di Lampedusa. À l'instar de *La Marche de Radetzky* de Joseph Roth, qui dépeint la décadence de la famille von Trotta en miroir de la chute de des Habsbourg, ces deux romans sont hantés par la nostalgie d'une époque et d'un monde abolis. Ils dépeignent la fin de règne de grandes familles aristocratiques européennes, depuis l'unification de l'Italie jusqu'à la disparition de l'empire austro-hongrois, emporté par le cataclysme du premier conflit mondial. Ces œuvres romanesques mêlent la marche de la grande l'histoire à l'histoire intime : « la fin d'un monde » gagne aussi une portée subjective en explorant les thèmes du vieillissement, de la fin de vie, et de la mort, qui se traduisent à la fois sur les plans narratologiques et thématiques, à travers l'importance accordée aux réflexions philosophiques et métaphysiques sur ces aristocraties guettées par un crépuscule apocalyptique. Entre l'historique et le mythique, le traitement du passé oscille entre nostalgie et ironie, ouvrant la voie à une modernité singulière, loin de la table-rase réclamée par les courants avant-gardistes vis-à-vis du « monder d'hier » et de ses expressions littéraires.

Œuvres au programme :
TOMASI DI LAMPEDUSA Giuseppe, *Le Guépard* [1958], trad. de Jean-Paul Manganaro, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2023.
ROTH Joseph, *La marche de Radetzky* [1932], trad. de Blanche Gidon, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2008.

UE PRATIQUES DE LA RECHERCHE

Semestre 2

M1S2BBC3
Construire une recherche scientifique autonome sur une problématique en langue et littérature françaises, littérature francophone ou littérature comparée (étape 1) [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]
-Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Respecter les principes d'éthique et d'intégrité scientifique.

- **Écriture de recherche :**

Étape intermédiaire du mémoire : introduction et problématique, plan détaillé, partie rédigée…

Évaluation : voir avec le directeur/la directrice de recherche les modalités et le calendrier des travaux à rendre.

- **Travail en unité de recherche :**

Suivi d'une journée d'étude ou d'un colloque.

Évaluation : un compte rendu de deux pages d'une communication entendue lors d'une journée d'étude ou d'un colloque universitaire. Les journées d'étude proposées dans les deux séminaires spécifiques peuvent donner matière à des comptes rendus. Le travail est à remettre au directeur / à la directrice de mémoire. Il est impératif de s'entendre avec lui /elle pour déterminer la date de rendu.

UE FONDAMENTAUX LANGUES

Semestre 2

M1S1BCC4 Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés en langue française [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]
-Maîtriser les savoirs linguistiques pour analyser et interpréter des textes littéraires.
-Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale

- **Grammaire du français moderne**

Évaluation :

Contrôle continu :	Dispensé.e d'assiduité :	Seconde Chance :
Écrits en cours de semestre	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h

- **Stylistique**

Évaluation :

Contrôle continu :	Dispensé.e d'assiduité :	Seconde Chance :
1 écrit 2 h.	1 écrit 2 h.	1 écrit 2 h

- **Histoire de la langue française**

Évaluation :

Contrôle continu :	Dispensé.e d'assiduité :	Seconde Chance :
1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h

UE LANGUE VIVANTE

Semestres 1 à 4

M1S1BBC5 Communiquer par oral et par écrit dans une langue étrangère [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]
Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, dans une langue étrangère

Évaluation :

Contrôle continu :	Dispensé.e d'assiduité :	Seconde Chance :
Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h

- **Allemand, Espagnol, Italien**
  Voir Livret Licence, 3e année

- **Anglais**

À travers l'étude de différents documents, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau B2+ du Cadre Européen attendu.
Thème(s) précisé(s) à la rentrée.
Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)
Entraînement oral : http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english

Niveau B2 : UE non compensable.

- **Certification en langue**

TD préparation à la certification (FCE)
Les étudiants qui désirent approfondir leur maitrise de l'anglais et préparer une certification (FCE Cambridge) peuvent intégrer un groupe spécifique (niveau B2, http://www.cambridgeenglish.org/fr/exams/first/).
Cette préparation sera faite à travers diverses activités (conversation, expression orale, remédiation grammaticale) et permettra un enrichissement de l'expression personnelle (écrit).
Ce dispositif entre dans le cadre de l'insertion professionnelle et vise la valorisation du CV.
Remédiation grammaire (plusieurs exemplaires en BU):
English Grammar in Use (with answers), Raymond Murphy (2004)
Entraînement oral (site gratuit) :
http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english

UE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Semestres 2 et 3

M1S2BBC4 Construire un projet individuel et une expérience professionnelle dans le domaine des Lettres [Appui à la transformation en contexte professionnel]
- Gérer des contextes professionnels
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles
- Conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

- **Stage 2 semaines / 70 h.**

- **PPP1 Modules insertion professionnelle.**

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant·e·s dispensé·e·s d'assiduité de prendre contact avec l'enseignant·e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

UE TRONC COMMUN

Semestres 3 et 4

M2S3BCC1 Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés en littérature française, francophone et comparée [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]
Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

Évaluation :
Chaque séminaire, à destination des L3 et M2 (avec obligation d'assiduité) s'accompagne pour les M2 d'une journée de présentations articulées à leurs sujets de recherche, selon des modalités à préciser en temps voulu.

Semestre 3 : Séminaire spécifique de l'IHRIM (I)
Organisation : Delphine Reguig

Humanités et Animalités, Moyen Âge - XIXe siècle

Date : lundi 7 décembre 2026
Lieu : à préciser

Présentation :

Où et quand commence l'animalité ? Quel est le propre de l'homme ? Peut-on penser l'humanité sans faire référence à l'animalité ? comment l'une se comprend par rapport à l'autre ? Sans doute faut-il penser ces concepts au pluriel pour pouvoir mieux explorer leurs définitions et leurs représentations dans l'histoire. De tels enjeux seront au cœur du séminaire spécifique de l'équipe IHRIM UJM qui interrogera ces catégories d'animalité et d'humanité dont le rapport est peut-être plus dialectique qu'antithétique et à travers lesquelles se mettent en question les frontières, hiérarchies et partages structurant notre outillage mental comme autant d'évidences à questionner. Des bestiaires médiévaux aux créatures hybrides de la fiction d'anticipation, de l'humanisme à l'*Histoire naturelle* de Buffon, des animaux fabuleux de l'âge classique aux métamorphoses animales contemporaines, la question de la « dignité » et la « naturalité »

des espèces se déplace et se reconfigure. De telles interrogations, où se rencontrent arts, sciences et sciences humaines, place la littérature au cœur de la réflexion sur le vivant et sa complexité

Semestre 4 : Séminaire spécifique d'ECCLA (II)
Organisation : Morgane Kieffer et Cécile Yapaudjian-Labat

Des littératures lectrices. Résurgences du Moyen-Âge aux XXe et XXIe siècles

Date : avril 2027, à préciser.
Lieu : à préciser.

Présentation :

En 1999, l'historien Christian Amalvi écrit « [d]epuis une vingtaine d'années environ, notre rapport avec le passé médiéval a si profondément changé qu'on a pu comparer ce retour du Moyen Âge à celui de la génération de 1830[1] », quand Jacques Le Goff évoque lui une « troisième renaissance[2] » de l'imaginaire médiéval à notre époque.
Figures historiques (de Jeanne d'Arc – *Johanne* de Marc Graciano, 2022 – à Gilles de Rais – *Gilles et Jeanne* de Michel Tournier, 1983 – en passant par Charlemagne, le Cid, le roi Arthur, le Chevalier au Lion – *Le Monde vivant* d'Eugène Green – Robin des Bois, la fée Mélusine - *Mélusine Reloaded* de Laure Gauthier, 2024 – ou encore Merlin…) ; présence du merveilleux chrétien (chez Pierre Michon par exemple, dans *Mythologies d'hiver* (1997) et *Abbés* (2002)) ; mobilisation de tout un imaginaire du monde animal (*La Peau de l'ours*, Joy Sorman, 2014) ; formes et genres (on pense à l'hagiographie, qu'à partir de Pierre Michon les contemporains ont reprise avec bonheur ; à la farce qui trouve une grande fortune au théâtre, à commencer par celui de Valère Novarina ; à la *fantasy* également qui puise son imaginaire aux sources médiévales, chez Tolkien par excellence) ; source d'intertextualité (Beckett lecteur de Dante comme de Walther von der Vogelweide[3]) et d'une érudition très spécifique (par exemple celle que manie l'Oulipo, en particulier autour de Jacques Roubaud, Raymond Queneau, Italo Calvino ou encore Georges Perec ; plus tard, on citerait Pierre Senges, *Cendres des hommes et des bulletins* (2016) ou Céline Minard dans *So long, Luise* [2011] et *Bastard Battle* [2008])… Répertoire de formes et de motifs et laboratoire linguistique, le Moyen-Âge offre un terreau particulièrement fertile pour la littérature des XXe et XXIe siècles qui travaille ainsi des enjeux esthétiques, narratifs et stylistiques dans un rapport étroit, mélancolique ou euphorique, avec la mémoire de la bibliothèque – non sans s'autoriser une forme de licence historique et épistémologique, parfois, selon un rapport joueur avec cet ensemble si vaste. La bande dessinée, la musique et le cinéma, sans compter tous les arts visuels, ne sont pas en reste, et de nombreuses études issues de spécialistes du Moyen-Âge s'y sont déjà intéressé[4]. Pour Umberto Eco, le Moyen-Âge constitue ainsi « un outil qui aide à penser le monde contemporain dans sa contradiction et sa multiplicité[5] ».

---

[1] Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, article « Moyen Âge », p. 797.

[2] Jacques Le Goff, *Héros et merveilles du Moyen Âge*, Éditions du Seuil, Paris 2005, p. 13.

[3] Clément, Bruno. "Beckett en Terre Gaste". *Passé présent*, edited by Nathalie Koble and Mireille Séguy, Éditions Rue d'Ulm, 2009, https://doi.org/10.4000/books.editionsulm.1028.

[4] Voir en particulier : *Le Moyen Âge maintenant*, numéro spécial de la revue *Europe*, oct. 1983 ; Umberto Eco, *La Guerre du faux*, *op. cit.*, p. 87-116 ; Brigitte Cazelles et Charles Méla (dir.), *Modernité au Moyen Âge : le défi du passé*, Genève, Droz, 1990 ; Jacques le Goff et Guy Lobrichon (dir.), *Le Moyen Âge aujourd'hui. Trois regards sur le Moyen Âge : histoire, théologie, cinéma* (Cerisy-la-Salle, 1991), Paris, Le Léopard d'or, 1998 ; Michèle Gally (dir.), *La Trace médiévale et les écrivains d'aujourd'hui*, Paris, PUF, 2000 ; le numéro spécial de la revue *Babel*, « *Le Moyen Âge mis en scène : perspectives contemporaines* », n°15, 2007 et celui de la revue *Littérature*, n° 148, déc. 2007.

[5] Umberto Eco, « Dieci modi di Sognare il medioevo », in *Sugli spechi e altri Saggi*, Milan, 1985, p. 78-89, commenté en ces termes par Koble, Nathalie, and Mireille Séguy. « Passé présent. Le Moyen Âge en questions ». *Passé présent*, edited by Nathalie Koble and Mireille Séguy, Éditions Rue d'Ulm, 2009, https://doi.org/10.4000/books.editionsulm.1005 .

Ce séminaire sera l'occasion de réunir chercheurs et chercheuses spécialistes de l'une ou l'autre période, entre Moyen-Âge et fin du XXe siècle, pour examiner, à partir d'études de cas, les modalités de ces relectures contemporaines de la littérature médiévale.

RÉDACTION ET SOUTENANCE DU MÉMOIRE DE RECHERCHE

Semestre 4

M2S4BBC Construire une recherche scientifique autonome sur une problématique en langue et littérature françaises, littérature francophone ou littérature comparée (étape 2) [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

-Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale.

-Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines

-Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation

- Respecter les principes d'éthique et d'intégrité scientifique.

UN MÉMOIRE DE 80/100 p. EN MOYENNE EST ATTENDU.

Voir avec la directrice/le directeur de recherche les modalités et dates de rendu et de soutenance du mémoire.

ANNÉE 2 LETTRES MODERNES option « lettres et études culturelles »

L'admission à cette formation en ligne est liée à une condition d'éloignement (résider à plus de 50 km de Saint-Étienne) ou d'activité (exercer une activité professionnelle à temps plein).

PRÉSENTATION DES COURS

UE1 Tronc commun LM

M2S3BCC1 Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés en littérature française, francophone et comparée [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]
Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

Séminaire de tronc commun 1 (12 h.)

Le séminaire propose des conférences organisées autour des axes de recherche de l'IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités). La problématique retenue varie chaque année.
Voir *supra* p. 25 ou ihrim.univ-st-etienne.fr

Séminaire de tronc commun 2 (12 h.)

Le séminaire propose des conférences organisées autour des axes de recherche d'ECLLA (Études du contemporain en Littératures, Langues, Arts). La problématique retenue varie chaque année.
Voir *supra* p. 26 ou eclla.univ-st-etienne.fr

UE2 Outils méthodologiques de la recherche

M2S3BCC2 Identifier les outils méthodologiques de la recherche en Lettres et études culturelles [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

- Maîtriser les savoirs linguistiques et culturels pour analyser et interpréter des textes littéraires
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser l'objet culturel sous l'angle des rapports de pouvoir.
- Développer une conscience critique des savoirs dans le domaine des Lettres et des études culturelles.

Introduction aux études culturelles (6 h.) Noémie Cadeau

Ce module aura pour objet de définir une spécificité des études culturelles à la française par rapport aux *cultural studies* anglo-saxonnes et aux *Kulturwissenschaften (*« sciences de la culture ») germaniques en passant par la *French Theory* décrite par François Cusset. Les études culturelles seront ensuite mises en perspective avec la méthodologie des sciences humaines et sociales vis-à-vis des phénomènes de mondialisation (notamment la « culture-monde ») et du fait colonial.

Linguistique et études culturelles (6 h.) Aude Laferrière

Ce cours propose d'envisager la notion de stéréotypes discursifs attachés aux genres.
Si, selon certains chercheurs, le style conversationnel des locuteurs varie selon qu'ils sont de genre féminin ou masculin, quelle représentation en donne la littérature ?
Il s'agira, par l'étude d'écrits de nature variée (essais, textes de théâtre, romans, autobiographies…) d'envisager comment la littérature peut prendre ces stéréotypes discursifs comme objets de *réflexion*. En outre, elle peut aussi bien s'en faire le *reflet* (reconduction, pastiche, caricature) qu'engager un

mouvement *réflexif* critique à l'égard d'un matériau langagier informé par des normes sociales genrées, révélant des rapports de domination et de soumission.
En mobilisant des outils d'analyse provenant de la linguistique autant que de l'analyse conversationnelle et de la stylistique, il s'agira de voir comment sont représentés ou dénoncés les usages langagiers différenciés.

UE3 Séminaires de recherche I

M2S3BCC3

Développer et intégrer les outils théoriques pour analyser les relations entre littérature et histoire, littérature et études de genre [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

- Développer une réflexion critique sur les traditions et les canons constitués.
- Savoir analyser les stratégies littéraires de reconfiguration des sociétés révolutionnées et/ou mondialisées.
- Maîtriser les outils théoriques et épistémologiques de l'histoire des femmes et du genre.
- Analyser les phénomènes sociaux et politiques, nationaux et transnationaux dans la perspective des rapports de pouvoir et de genre.

Littérature, histoire, société (12 h.) Jean-Marie Roulin

Ce cours interroge la capacité de la fiction à proposer des modèles d'intelligibilité de la société, du politique et de l'histoire dans la littérature post-révolutionnaire. 1789 constitue en effet une rupture fondatrice et l'entrée dans une nouvelle ère, où l'aspiration démocratique s'exprime par des révolutions répétées, en France comme dans le monde. Dans cet espace en mutation, la littérature se trouve investie de nouvelles missions ; à travers des dispositifs fictifs incessamment remaniés, elle engage une réflexion socio-historique sur le présent. Les œuvres étudiées dans ce cours ont pour dénominateur commun d'être ce qu'I. Jablonka appelle des « fictions de méthode » : la fiction a une fonction cognitive, elle est un opérateur de connaissance, produisant un raisonnement historique ou politique. Seront abordés, au gré des divers programmes, des œuvres d'auteurs qui ont vécu l'expérience de la Révolution (Chateaubriand, G. de Staël, Claire de Duras, Sade, etc.), ou qui en pensent les enjeux (Balzac, Hugo, Musset, Malraux, Pierre Michon, etc.).
Le cours vise ainsi un triple objectif. Il s'agit d'abord de donner aux étudiants la maîtrise des notions permettant de penser les reconfigurations opérées par la fiction et de réfléchir aux questions théoriques que posent des approches comme la sociocritique, fondée par Cl. Duchet, les conceptions de philosophes comme P. Ricœur ou J. Rancière, ainsi que celles d'historiens comme H. Whyte, R. Chartier ou F. Hartog. En deuxième lieu, le cours approfondit par l'étude d'œuvres les méthodes de l'analyse littéraire et la connaissance de la littérature et de la culture française, de 1789 à nos jours. Enfin, il engage une réflexion sur les grandes problématiques soulevées par les sociétés révolutionnaires et révolutionnées, comme le bouleversement des identités sociales, l'émigration et le retour, les recompositions sociales, les mutations politiques et religieuses ou la mémoire nationale et l'écriture de l'histoire.

Études sur le genre (12 h.) Stéphane Gougelmann

Qu'est-ce qu'une femme ? Qu'est-ce qu'un homme ? Une différence naturelle ou bien un fait culturel ? Nées aux États-Unis, en particulier dans le champ de recherche sur les femmes, les études de genre (*gender studies*) s'emploient à montrer que les distinctions entre les sexes sont avant tout des inventions sociales, historiquement situées et idéologiquement marquées. Partant, elles proposent de déconstruire les modèles normatifs en faisant apparaître tout ce qui « trouble le genre » (J. Butler) à travers l'auscultation des « lieux » de socialisation où s'opère une répartition des rôles. Elles isolent les phénomènes d'hégémonie, souvent masculine, mais pratiquent aussi l'« intersectionnalité » qui consiste à croiser différents paramètres explicatifs (ethniques, religieux, géographiques, économiques, etc.).

Les œuvres littéraires, en particulier les œuvres narratives, sont propices à rendre lisible un état du social, mais surtout à le mettre à distance, à le penser et à le critiquer. Qu'elles véhiculent ou qu'elles dénoncent les stéréotypes, elles nous permettent de comprendre comment les catégories de genre agissent sur les consciences et, parce qu'elles sont faites de mots, comment les énoncés et la langue façonnent les représentations genrées. Les plus intéressantes d'entre elles vont à rebours d'une conception simpliste qui voudrait que les relations entre sexes se réduisent à des rapports de domination et de ségrégation. Les études de genre appliquées à la littérature nous confrontent à la complexité et nous obligent à la nuance. Après avoir rappelé les grands points méthodologiques mais aussi les débats qui traversent ce champ d'analyse, nous aborderons des cas qui soulèvent la question des femmes et des hommes, du *queer* et des sexualités dans un corpus de textes essentiellement francophones.

UE3 Séminaires de recherche II

M2S3BCC4

Développer et intégrer les outils théoriques et les méthodes de la recherche en études francophones et postcoloniales [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

- Développer une réflexion critique sur les traditions et les canons constitués.
- Savoir analyser les stratégies littéraires de reconfiguration des phénomènes d'interculturalité, d'hégémonie, de minoration et de diaspora.
- Savoir analyser les manifestations et les effets de la colonisation dans les représentations littéraires ou artistiques.
- Savoir mobiliser les contextes historiques, anthropologiques et culturels de production et de réception des textes littéraires francophones et étrangers.
- Comprendre les principes de l'écocritique et des questions environnementales et les appliquer à l'analyse textuelle.

Francophonies (12 h.) Cécile Yapaudjian-Labat

Écritures féminines de la décennie noire en Algérie.

Après le premier « Printemps » du monde arabe, en octobre 1988 en Algérie, le pays entre dans une guerre civile d'une extrême violence opposant, entre 1992 et 2002, le gouvernement algérien et divers groupes islamistes et rebelles. Le pays se trouve alors « saigné, par l'assassinat ou par l'exil, d'une grande partie de son intelligentsia » (T. Leperlier). Nous nous intéresserons à la manière dont deux écrivaines franco-algériennes d'expression française en ont rendu compte. Assia Djebar, dans un récit biographique et poétique, *Le Blanc de l'Algérie* (1995), écrit, à chaud, pour rendre hommage à ses amis intellectuels assassinés. Presque trente ans plus tard, dans son roman *Bientôt les vivants* (2024), Amina Damerdji nous plonge en pleine guerre civile, à travers le regard d'une adolescente algéroise dont la famille se divise, à l'image de son pays.
Œuvres au programme :
Assia Djebar, *Le Blanc de l'Algérie*, Paris, Albin Michel, coll. « Le livre de poche », 1995.
Amina Damerdji, *Bientôt les vivants*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2024.

Études postcoloniales et écocritique (12 h.) Noémie Cadeau

Le postcolonialisme et l'écocritique ont émergé à la fin des années quatre-vingt aux États-Unis et dans le monde anglo-saxon et l'un de points communs est leur réception relativement tardive en France, la fin des années 1990. Les études postcoloniales répondent à une double généalogie : l'une littéraire à travers les littératures dites du Commonwealth dont Rushdie réfutait l'existence, l'autre théorique par l'analyse des discours dont Edward Said, s'appuyant sur Michel Foucault, a donné une illustration magistrale dans *L'Orientalisme*. L'écocritique s'inscrit également dans une tradition littéraire, nord-américaine, celle du *nature writing essay* (souvent liée à l'étude du *wilderness*) avec des auteurs comme Henry David Thoreau, John Muir, William Burroughs et bien d'autres. L'écocritique et les études postcoloniales ont une origine littéraire mais proposent également des outils pour l'étude des textes littéraires. Après avoir

défini les études postcoloniales et l'écocritique, le cours vise à lire un certain nombre de textes littéraires à l'aune des méthodologies postcoloniale et écocritique.

UE5 Langue vivante

M2S3BBC5 Communiquer par oral et par écrit dans une langue étrangère [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en langue anglaise
- Maîtriser les savoirs linguistiques et culturels pour analyser et interpréter des textes littéraires en anglais
- Savoir aborder les phénomènes culturalistes en anglais.

English – Intercultural issues (12 h .) Arnaud Moussart

La créature de Victor Frankenstein, le Comte Dracula, le Dr Jekyll ou même Alice sont des figures de la littérature fantastique nées dans la Grande-Bretagne du XIXe siècle. La question de l'identité de ces créatures, pour cruciale qu'elle soit dès le départ, continue de traverser tout un pan de la culture anglophone des XXe et XXIe siècles.
À partir d'extraits, on examinera les adaptations et prolongements (cinéma, musique, séries) de ces œuvres fondatrices dans des g534enres aux frontières parfois fluctuantes (« weird fiction », « horror fiction », « monster stories », « crime fiction », « gaslight romance », « steampunk », « alternate history »…).
Le cours sera donné et évalué en langue anglaise.

UE6 Insertion professionnelle : UE NEUTRALISÉ

M2S3BBC6 Construire un projet individuel et une expérience professionnelle dans le domaine des Lettres [Appui à la transformation en contexte professionnel]

- Conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique
- Valoriser ses compétences professionnelles et personnelles

Rédaction et soutenance du mémoire de recherche

M3S4BBC Construire une recherche scientifique autonome sur une problématique à l'intersection des objets des études littéraires et culturelles [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale.
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation.
- Respecter les principes d'éthique et d'intégrité scientifique.

UN MÉMOIRE DE 80 à 100 PAGES EN MOYENNE EST ATTENDU.

Voir avec la directrice/le directeur de recherche les modalités et dates de rendu et de soutenance du mémoire.

STAGE M1 (s. 2) et M2 (s. 4) POUR LETTRES MODERNES

Durée : 2 semaines ou 70 heures
Si stage en éducation nationale : minimum 20 heures d'observation de classe ou de participation à la classe pour toute la durée du stage.
Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 ou 4 (Le stage peut éventuellement être prolongé d'une semaine lors des vacances de printemps).
Possibilité de faire un stage filé (ex : un jour par semaine notamment pour l'enseignement).
Lieu : associations, institutions publiques, entreprises, unité de recherche UJM, éducation nationale.
Condition : stage non rémunéré.
Référent·e universitaire : Directrice/directeur de recherche.
Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant·e.

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5).

Pour les stages hors éducation nationale :

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points).
- Description de la mission lors du stage (5 points).
- Analyse : intérêt de la mission pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant.e (5 points).
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

Pour les stages dans l'éducation nationale :

- Présentation des caractéristiques de l'établissement, des niveaux et des classes observés pendant le stage (5 points).
- Présentation d'une séquence observée (série de séances articulées entre elles), de la progression dans laquelle elle s'inscrit (programmes des collèges et des lycées) (5 points).
- Analyse : place et rôle de l'enseignant·e, sa pédagogie et sa conduite de la classe, question de l'autorité et du climat de la classe, comportement des élèves, interactions diverses (5 points).
- Articulation de l'expérience observée avec les savoirs disciplinaires enseignés à l'Université (quels liens ?) ; intérêt du stage pour sa formation et pour son orientation professionnelle (5 points).

Pour ce type de stage, le questionnaire d'évaluation par le tuteur n'est pas utilisé.

L'étudiant·e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent·e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre.

FICHE D'EVALUATION DE LA /DU STAGIAIRE
PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL (hors Éducation Nationale)

NOM…….Prénom……
Adresse……
Code postal……Ville……
N° Téléphone permanent……...
Adresse e-mail……..
Etablissement d'accueil……Secteur d'activité……
Tutrice/Tuteur établissement d'accueil : ……...

Aux affirmations ci-dessous pertinentes par rapport au stage, vous répondez que vous êtes :		très satis-fait	satis-fait	peu satisfait	insatis-fait	non pertin-ent
EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA/DU STAGIAIRE						
1	La/le stagiaire s'est intégré-e rapidement à son équipe de travail (disponibilité, bonne volonté…).	☐	☐	☐	☐	☐
2	La/le stagiaire a su utiliser rapidement les moyens mis à disposition.	☐	☐	☐	☐	☐
3	La/le stagiaire a rempli avec succès les missions qui lui étaient confiées.	☐	☐	☐	☐	☐
4	La/le stagiaire a su gérer les urgences	☐	☐	☐	☐	☐
5	La/le stagiaire a assumé les responsabilités qui lui ont été confiées.	☐	☐	☐	☐	☐
6	La/le stagiaire a su prendre des initiatives.	☐	☐	☐	☐	☐
7	La/le stagiaire a été une force de proposition.	☐	☐	☐	☐	☐
8	La/le stagiaire a su trouver dans l'établissement d'accueil les informations dont il avait besoin pour progresser.	☐	☐	☐	☐	☐
EVALUATION DE LA COMPETENCE DE LA/DU STAGIAIRE						
9	Les connaissances et compétences techniques de la/du stagiaire étaient suffisantes pour les tâches que vous souhaitiez lui confier.	☐	☐	☐	☐	☐
10	La/le stagiaire a été performant-e dans l'utilisation d'une ou plusieurs langues étrangères.	☐	☐	☐	☐	☐

Aux affirmations ci-dessous pertinentes par rapport au stage, vous répondez que vous êtes :		Très satis-fait	satis-fait	Peu satisfait	insatis-fait	Non pertin-ent
EVALUATION DU COMPORTEMENT DE LA/DU STAGIAIRE						
11	La/le stagiaire a respecté les contraintes du service (horaires, code vestimentaire, règlement intérieur…).	☐	☐	☐	☐	☐
12	La/le stagiaire a su communiquer avec les autres membres du service.	☐	☐	☐	☐	☐
13	La/le stagiaire a su communiquer avec la hiérarchie de l'établissement d'accueil.	☐	☐	☐	☐	☐
14	La/le stagiaire a démontré sa volonté et sa capacité à appréhender les contraintes spécifiques liées à l'environnement de l'établissement d'accueil.	☐	☐	☐	☐	☐

Observations :

Note sur 5 : / 5

Seriez-vous prêt à reprendre un-e stagiaire ? ☐ OUI ☐ NON

Date :
Nom et signature de la tutrice/ du tuteur établissement d'accueil
Cachet de l'établissement d'accueil :

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES

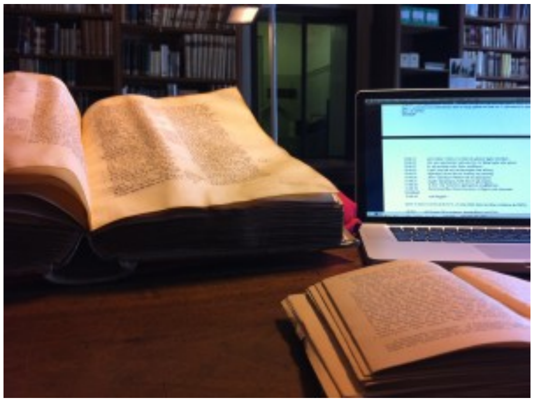

Dès la rentrée 2020, les étudiants en master de Lettres (Lettres modernes ou Métiers des institutions culturelles) auront la possibilité de préparer en double diplôme, le master Humanités numériques de l'Université de Lyon. La formation est proposée conjointement par l'université Lumière Lyon 2, l'Enssib, l'université Jean Moulin Lyon 3 et l'ENS de Lyon en partenariat avec la Faculté Arts, Lettres, Langues de l'UJM.

Les Humanités numériques, en plein essor dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts et des lettres, exigent des compétences particulières et l'acquisition de méthodes et d'une culture numérique lesquelles seront à même de diversifier les débouchés professionnels des étudiants.

L'objectif de la mention de master Humanités Numériques est de préparer aux fonctions de niveau cadre qui nécessitent de comprendre de manière technique et critique les données et les documents numériques, les outils qui les produisent, leurs représentations, leurs analyses et leurs usages. Il s'agit d'articuler les problématiques et les méthodes des SHS, de la statistique et de l'informatique, pour élaborer, analyser, interpréter socialement et techniquement des corpus numériques.

À l'issue de cette double formation, les étudiants seront ainsi en mesure de maîtriser différents types de données, de constituer, structurer, exploiter, valoriser un corpus numérique. Il s'agit également de mieux comprendre les enjeux scientifiques, juridiques et sociaux des Humanités numériques et leurs modalités d'application dans le domaine des lettres et de la culture. Les étudiants seront formés à la conduite d'un projet numérique, articulé avec leur master disciplinaire, par la réalisation conjointe d'un stage de 4 à 6 mois (en France ou international) en deuxième année et d'un mémoire.

L'organisation du master (emploi du temps, modes d'évaluation) a été pensée pour permettre de suivre les deux formations, en Lettres et en Humanités numériques. Les cours du master Humanités numériques ont lieu le lundi, le plus souvent à l'ENSSIB.

Débouchés : métiers liés à la production et à la valorisation des données en particulier dans le domaine de la culture, de la médiation de l'information, de l'exploitation de corpus ; chef de projet numérique, ingénieur de recherche… dans les secteurs publics et privés. La poursuite en doctorat est possible.

Pour candidater : il convient de réaliser **une double candidature** via l'application e-candidat à partir du 5 avril

- en master Lettres à l'UJM
- en master Humanités Numériques à Lyon 2 ou à Lyon 3

Plus d'informations :

Voir la présentation du master Humanités numériques : https://www.univ-lyon2.fr/master-1-humanites-numeriques-1#presentation

Voir les maquettes du double diplôme de master Lettres et Humanités numériques à l'UJM : https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/departements/lettres.html

Contact : Sabine Loudcher, responsable du master, sabine.loudcher@univ-lyon2.fr
Pour l'UJM : Stéphane Gougelmann, stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr

MENTION MEEF SECOND DEGRÉ

Parcours Lettres option Lettres modernes

Responsable : M. Manen, pierre.manen@univ-st-etienne.fr

Le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) permet de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES). C'est un master professionnel organisé en deux années qui combine des enseignements théoriques, des cours centrés sur la pratique professionnelle et une expérience de terrain. L'objectif est d'apprendre à enseigner une discipline au collège et au lycée. Il s'agit donc de maîtriser des savoirs et des savoir-faire liés à un champ disciplinaire, de développer des capacités à les transmettre et à les faire évoluer tout au long de la carrière. La formation vise également à dispenser une culture professionnelle commune à l'exercice des différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de Lettres pour le M1.
- Des étudiant.e.s d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier.
- Être titulaire d'un M1 MEEF pour le M2 (ou titre équivalent).

Débouchés

- Enseignement du second degré (en tant que certifié-e ou agrégé-e)

Pour les non-titulaires du concours :

- Enseignant-e comme vacataire ou contractuel-le.
- Formateur/formatrice dans les organismes de formation comme les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat), les Maisons familiales rurales.
- Formateur/formatrice dans des Établissements publics de formation professionnelle (GRETA, Groupe d'Établissements publics locaux d'enseignement ; CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers ; AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes).
- Enseignant-e à l'étranger : l'AEFE, Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger ; la mission laïque française, les alliances françaises.
- Enseignant-e à l'armée (surtout les langues).
- Autres possibilités :
    - Les associations, les organismes publics ou privés de cours de soutien scolaire ou de mise à niveau, en français, langues...
    - Les fonctions d'encadrement des jeunes publics : accompagnement, suivi éducatif, insertion sociale et professionnelle.
    - Conception, coordination et conduite d'activités éducatives et pédagogiques.

- Expertise du public enfant/adolescent.

Le concours du CAPES se passe désormais en M2.

Pendant cette année universitaire cohabitent le nouveau M1 MEEF et les anciens M2A et M2B.

Année 2 pour les admis au concours : préparation du master 2 et stage en responsabilité en alternance (mi-temps rémunéré temps plein, avec le statut de fonctionnaire stagiaire)

Année 2 pour les non-admis au concours : préparation du master 2 et du concours du CAPES (avec stage ou contrat d'enseignement de. 6 h.).

Les principes, objectifs et cadres proposés par l'arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » et l'approche par compétences comme cadre de fonctionnement amènent à proposer une organisation du master permettant aux étudiants de percevoir clairement le projet de formation, de faire le lien entre le parcours de formation, les expériences professionnalisantes et les objectifs-métiers, d'opérer des transformations conceptuelles et professionnelles dans un cadre aussi explicite que possible.

Le parcours de formation est organisé autour de blocs de compétences et de temps de formation qui prendront en charge l'intégration, la mobilisation et l'agencement des ressources dans des situations complexes adaptées. Pour cela des « **Unités d'Enseignement, d'intégration des ressources en situation** (UE IRS) » sont identifiées. Ces UE IRS proposent des activités qui permettent à l'étudiant d'exercer des compétences en mobilisant ses ressources dans des situations complexes, simulant le contexte d'une situation de travail. Les situations à la base de ces activités en UE IRS et qui pourront être utilisées en phase d'évaluation sont nommées **Situation Intégrative Professionnelle** (SIP). Dans le cadre des MEEF, ces SIP peuvent être évaluées suivant des modalités diverses en lien avec les blocs de compétences dans lesquels elles s'inscrivent. Les UE où seront travaillées les ressources (et en particulier les savoirs) des futurs enseignants sont nommées **UE de structuration des ressources** (UE SR).

Quatre blocs de compétences :

- B1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
- B2 : L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève
- B3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève
- B4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel.

Les blocs 1 et 3 se préparent essentiellement à l'INSPE, les blocs 2 et 4 à l'Université.

Domaines	Compétences associées
Inscription de son action dans le cadre institutionnel	• faire partager les valeurs de la République (CC1*) • inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (CC2*) • agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques (CC6*)
Inscription de son action dans son environnement	• coopérer au sein d'une équipe (CC10*) • contribuer à l'action de la communauté éducative (CC11*) • coopérer avec les parents d'élèves (CC12*) • coopérer avec les partenaires de l'école (CC13*)

Maîtrise des contenus disciplinaires et de leur didactique	• maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (P1*) :
	  • maîtrise de l'analyse de la langue française
	  • connaissances approfondies en littérature française
	  • maitrise des enjeux épistémologiques
	• maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement (P2*)

Conception et mise en œuvre de son enseignement	• construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (P3*) • organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4*) • évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5*) • connaître les élèves et les processus d'apprentissage (CC3*) • prendre en compte la diversité des élèves (CC4*) • accompagner les élèves dans leur parcours de formation (CC5*)
Conception et mise en oeuvre de son enseignement	• construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (P3*) • organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4*) • évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5*) • connaître les élèves et les processus d'apprentissage (CC3*) • prendre en compte la diversité des élèves (CC4*) • accompagner les élèves dans leur parcours de formation (CC5*)
Analyse et adaptation de sa pratique professionnelle	• s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CC14*) • conduire un travail de réflexion sur une question professionnelle en relation avec la recherche
Compétences transversales	**Communication** • Maîtriser la langue française à des fins de communication (CC7*) - Rédiger des rapports, des synthèses, des fiches de lecture… - Exposer, prendre la parole en public - Argumenter, défendre un point de vue • Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier (CC8*) **Traitement de l'information** • Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier (CC9*) • Rechercher et sélectionner de l'information ou des ressources (Internet, BDD, centre de documentation, etc.) en fonction de l'usage

* La formation prend appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation dont la liste est établie par l'arrêté du 1er juillet 2013, en particulier les compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation et les compétences communes à tous les professeurs.
https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027721614/

Organisation pratique :

En première année de master, deux profils d'étudiants sont présents : M1 ou M1 AED prépro.

En deuxième année de master, trois profils d'étudiants sont présents : M2 contractuels (M2C), M2 SOPA ou M2 AED prépro.

Profil	**Durée de stage**
M1	6 semaines = 24 j avec stage filé 1 jour + 2 stages massés
M1 AED prépro	Toute l'année à raison de 6 h. sur 2 jours par semaine
M2 C	33% = 6h pour les professeurs Toute l'année à raison de 6 h sur 2 jours par semaine
M2 SOPA	12 semaines avec stage filé de 4 demi-journées par semaine et 1 stage massé de 2 semaines
M2 AED prépro	En attente

Master 2 :
M2 : lundi et vendredi en établissement, mercredi à l'INSPE, mardi et jeudi à l'UJM.

M2 SOPA
Stage 1 : stage filé 2 jours par semaine au premier et au deuxième semestre (dates précisées à la rentrée).

Stage 2 : stage massé au second semestre (dates précisées à la rentrée).

<u>Programme d'œuvres pour la première épreuve écrite de la session 2027 :</u>

- *Fabliaux* du Moyen Âge, éd. J. Dufournet, Paris, GF-Flammarion, 2014.
- Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, Édition de Nicole Cazauran, Paris, Gallimard, Folio classique, 2020 : Le Prologue et les deux premières Journées, p. 53-249.
- La Bruyère, *Les Caractères*, livres V à XI, « De la Société et de la Conversation » à « De l'Homme » inclus, éd. É. Bury, Paris, Livre de Poche, « Classiques de Poche », 1995.
- Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, édition d'Audrey Faulot, Erik Leborgne et Jean Sgard, Paris, Flammarion, GF, 2022.
- Arthur Rimbaud, *Recueil Demeny* (1870), p. 29 à 62, et *Poésies* (fin 1870 – année 1871), p. 85 à 136, édition de Jean-Luc Steinmetz, Paris, Flammarion, GF, 2ème édition 2016.
- Aimé Césaire, *La Tragédie du roi Christophe*, Paris, Présence Africaine, 2000.

MASTER MEEF Parcours Lettres modernes (M2)

Rappel : En raison du remplacement progressif du master MEEF par le master MEE, seul la 2nde année du master MEEF subsiste.

Master M2 MEEF Lettres

L'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative.
Les UE se compensent à l'intérieur des blocs.
Les blocs ne se compensent pas entre eux.

Bloc 1 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Dispense d'assiduité**	**Seconde chance**	**Ects 12**
SR1 Contextes : système éducatif	s.3-4 L'enseignant dans l'établissement	6	8 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		3
	s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier		6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s. 3 L'élève dans l'établissement I	2	6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		3
	s. 4 L'élève dans l'établissement II	2	6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s. 4 Préparation à l'épreuve orale 2		4 (2 gr.) 12 (4 gr.)	Portfolio	Portfolio		6
	s.3-4 Analyse de pratiques		10 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
	s. 3-4 Acquisition des gestes professionnels		10 (4 gr.)	Portfolio	Portfolio		
	s.3-4 Corps et voix		8 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		

SIP : Portfolio :
Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage.
Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année.
5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.

Bloc 2 **L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale**		**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Dispense d'assiduité**	**Seconde chance**	**Ects** **12**
SR1 Littérature française	s. 3 Textes au programme 4, 5, 6	14	12	Évalué en IRS			
SR2 Langue française	s. 3 Grammaire Français moderne et stylistique	6	6	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h 30	Écrit 2 h 30	3
	s. 4 Grammaire Français moderne et stylistique	6	6	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h 30	Écrit 2 h 30	
IRS Perfection-nement des méthodo-logies de l'écrit	s. 3 Méthodologie écrit sur textes 4, 5, 6	15	15	Dissertation 6 h	Écrit 6 h	Écrit 6 h.	5
Stage							4
SIP : Concours blancs en littérature (épreuve écrite 1) et en langue (épreuve écrite 2)							

Bloc 3 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		**C M**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Dispense d'assiduité**	**Seconde chance**	**Ects 24**
SR1 Conception de séquences	s.3 Savoirs littéraires pour l'enseignement secondaire (UJM)	12	12	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
	s. 3-4 Concevoir son enseignement par séquences		10	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	
SR2 Didactique de l'image	s. 3-4 Didactique de l'image, histoire des arts et partenariat culturel. + Pédagogie du projet		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
IRS Concevoir une séquence d'enseignement pour la classe et le concours	s. 3 Les principes d'organisation d'une séance		10	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	8
	s. 4 Élaboration d'une séance en Lettres modernes Préparation épreuve orale 1		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	
	Stage			Rapport			12
SIP : Stage et conception d'une séquence à partir de deux documents littéraires et d'une question de langue imposée							

Bloc 4 **L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel**		**CM**	**TD**	**Modalités d'évaluation session 1**	**Dispense d'assiduité**	**Seconde chance**	**Ects** **12**
SR1 Pratique d'une langue vivante	s. 3 Langue vivante (master Lettres)		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1 h	2
SR2 Structuration de ressources liées à la recherche	s. 4 Articulation recherche et enseignement en litt. française : le rapport texte et image (épreuve orale 1)	12	20 (colles)	Oral	Oral	Oral	1
IRS Mémoire et valorisation des travaux de recherche	s. 3 Mémoire et soutenance s. 3 Accompagnement méthodologique du mémoire s. 4 Valorisation du parcours de recherche (épreuve orale 2)		6 6	Rédaction du mémoire et soutenance			8
	s. 3 Articulation recherche et enseignement en langue française		18	Travaux écrits en cours de semestre	Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	1
SIP : Mémoire et soutenance							

Programmes M2 MEEF

Bloc 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

SR1 Contexte : système éducatif

s. 3-4 : L'enseignant dans l'établissement
6 CM 8 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)
Se former dans et par le collectif professionnel. Les établissements REP et REP +. Les partenaires de l'école. Le lien primaire/collège, collège/lycée.

s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier
6 TD (2 groupes/4 disciplines)
Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information, niveau 2

SR2 Connaissance du métier

s. 3 : L'élève dans l'établissement 1
2 CM 6 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)
La psychologie des adolescents, les conduites à risque. L'école inclusive : les élèves à besoin particulier, Dys et allophones, hauts potentiels... Le décrochage scolaire et la prévention de l'illettrisme.

s. 4 : Le parcours de l'élève 2
2 CM 6 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)
Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité des publics.

IRS Exercice du métier : mise en pratique

s. 4 : Préparation de l'épreuve orale 2
4 TD x 2 gr. : Découverte des attendus de l'épreuve et des attentes des jurys
12 TD x 4 gr (un par discipline) : Entrainement à l'aide de situations type concours

s. 3-4 : Analyse de pratiques
10 TD (2 groupes/4 disciplines)
Accompagnement pluridisciplinaire de l'étudiant M2C ou M2S, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle, étude de cas proposées par les formateurs ou les étudiants

s. 3-4 : Acquisition des gestes professionnels
10 TD (4 groupes : un par discipline)
Accompagnement disciplinaire de l'étudiant M2C ou M2S, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

s. 3-4 : Corps et voix
8 TD (2 groupes/4 disciplines)
Gestion de la classe (niveau 2), en lien avec les conditions de stage, M2C ou M2S.

Bloc 2 : L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève

SR1 Littérature française

Semestre 3
Cours sur auteurs
Ce cours prépare à l'épreuve écrite n°1, épreuve disciplinaire (dissertation à partir d'un sujet portant sur un œuvre littéraire de langue française inscrite au programme)

Nouveaux textes au programme :

Auteur Moyen Âge, M. Radomme
Fabliaux du Moyen Âge, éd. J. Dufournet, Paris, GF-Flammarion, 2014.

Auteur XVIIe siècle, M. Roche
La Bruyère, *Les Caractères*, livres V à XI, « De la société et de la conversation » à « De l'Homme » inclus, éd. É. Bury, Paris, Livre de Poche, « Classiques de Poche », 1995.

Textes maintenus :

Auteur XVIe siècle, Mme Rajchenbach
Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, Édition de Nicole Cazauran, Paris, Gallimard, Folio classique, 2020 : Le Prologue et les deux premières Journées, p. 53-249.

Auteur XVIIIe siècle, M. Roche
Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, édition d'Audrey Faulot, Erik Leborgne et Jean Sgard, Paris, Flammarion, GF, 2022.

Auteur XIXe siècle, M. Breuil
Arthur Rimbaud, *Recueil Demeny* (1870), p. 29 à 62, et *Poésies* (fin 1870 – année 1871), p. 85 à 136, édition de Jean-Luc Steinmetz, Paris, Flammarion, GF, 2ème édition 2016.

Auteur XXe siècle, Mme Kieffer
Aimé Césaire, *La Tragédie du roi Christophe*, Paris, Présence Africaine, 2000.

SR2 Langue française

s. 3 et s. 4 Grammaire du français moderne et stylistique : Mme Laferrière
L'objectif de ce cours est de préparer à l'épreuve écrite n°2 du CAPES/ CAFEP de Lettres, « Épreuve écrite disciplinaire appliquée ».
Pour ce faire, seront proposés des sujets-types sur des textes littéraires (tous genres, du XVIe siècle au XXIe siècle).

<u>Bibliographie indicative :</u>

<u>Pour la grammaire</u> :
CALAS Frédéric, ROSSI-GENSANE Nathalie, *Questions de grammaire pour les concours*, Paris, Ellipses, 2011.
NARJOUX Cécile, *Le Grevisse de l'étudiant. Grammaire graduelle du français*, 2ème édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2021.

NARJOUX Cécile et LAFERRIERE Aude, *Le Grevisse de l'étudiant. Exercices de Grammaire,* De Boeck Supérieur, 2022.
RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009 (4ème édition).

Pour la stylistique :

DÜRRENMATT Jacques*, Stylistique de la poésie*, Paris, Belin, 2005.
HERSCHBERG-PIERROT Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003.
LAURENT Nicolas, *Initiation à la stylistique*, Paris, Hachette, 2001.

IRS Perfectionnement des méthodologies de l'écrit

s. 3 Méthodologie de l'écrit et de l'oral sur œuvres au programme (cf. SR1)
En synergie avec le cours sur les œuvres au programme, ce cours se concentre sur les aspects méthodologiques de la première épreuve écrite d'admissibilité. Il s'agira en particulier d'approfondir des questions critiques ou théoriques spécifiques (oral) et de travailler sur des sujets de dissertation (écrit) portant sur ces œuvres.

Bloc 3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève

SR1 Conception de séquences :

s. 3 Savoirs littéraires pour l'enseignement secondaire (24 h) - M. Gougelmann
Ce séminaire vise à répondre à la question « quel(s) savoir(s) pour quelle(s) séquence(s) ? » En nous appuyant sur les programmes de français des classes de collège et de lycée, nous verrons quelles sont les connaissances que le professeur doit mobiliser en amont pour rendre pertinents la progression du cours, le choix des textes, les axes d'étude et la sélection des repères culturels nécessaires à la compréhension des œuvres choisies. Dans ce séminaire, deux objets d'étude sont abordés.

s. 3-4 Concevoir son enseignement par séquences (10 h) - M. Hugonnet, M. Pontvianne
Comprendre les principes d'élaboration de séquences pédagogiques ainsi que leur articulation au sein d'un projet pédagogique annuel cohérent.

SR2 Didactique de l'image -

s. 3-4 Didactique de l'image, histoire des arts et partenariat culturel + Pédagogie du projet (18 h)
Le cours présente les modalités ainsi que les enjeux de l'analyse de l'image et de l'histoire des arts au sein des programmes de collège et de lycée. Il permet à l'étudiant de s'approprier les fondamentaux de l'analyse de l'image fixe ou mobile et les principes didactiques liés à ces enseignements. Le partenariat avec la Cinémathèque de Saint-Étienne permettra d'aborder la question de l'audiodescription.

IRS Concevoir une séquence d'enseignement pour la classe et le concours

s. 3 Les principes d'organisation d'une séance (10 h) - M. Hugonnet, M. Pontvianne

Apprendre quels sont les invariants et variants de l'organisation des séances au sein des séquences ainsi que les différentes étapes qu'elles contiennent.

s. 4 Élaboration d'une séance en Lettres modernes Préparation épreuve orale 1 (18 h) - M. Hugonnet, M. Pontvianne
Préparation spécifique à la leçon du CAPES, option « Lettres Modernes ».

Bloc 4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel

UE SR1 s. 3 Pratique d'une langue vivante
Voir cours mutualisés

UE SR2 Structuration de ressources liées à la recherche

s. 4 Le rapport texte et image : préparation à l'épreuve orale 1
CM (12 h) : Mme Yapaudjian-Labat

TD (20 h) : Colles d'entraînement à l'épreuve orale 1
Mme Faure (7h)
M. Bernon-Mabboux (1h)
Mme Lutz (5h)

IRS Mémoire et valorisation des travaux de recherche

Rédaction du mémoire et soutenance fin s. 3

s. 3 Accompagnement méthodologique du mémoire (6 h), Mme Lutz

s. 4 Valorisation du parcours de recherche : préparation à l'épreuve orale 2 (6 h), Mme Yapaudjian-Labat

s. 3 Articulation recherche et enseignement en langue française (18 h), M. Manen
Ce cours propose de réfléchir à la manière de mobiliser les connaissances grammaticales des élèves au service de leur analyse des textes littéraires. Pour ce faire, ce sont des textes de genres et de périodes variés qui seront étudiés à partir des « outils de la langue », pour élaborer des séances destinées à des classes de collège et de lycée.

CAPES Section lettres, option lettres modernes

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

A – Épreuves d'admissibilité

1° Épreuve écrite disciplinaire.
Dissertation à partir d'un sujet portant sur un œuvre littéraire de langue française inscrite au programme. Le programme est composé de six œuvres. Il est périodiquement renouvelé en tout ou partie, et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.
Au titre de la même session, le sujet est commun avec l'épreuve écrite disciplinaire prévue au A du I pour les lettres classiques.
Durée : six heures.
Coefficient 2.
L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2° Épreuve écrite disciplinaire appliquée.
Un corpus comprenant deux textes littéraires, appartenant à deux siècles différents, de la Renaissance à nos jours, et divers documents (extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.) est proposé au candidat. Le corpus est assorti d'un sujet imposant, dans un premier temps, l'étude d'une ou plusieurs notions grammaticales et, dans un second temps, l'étude stylistique de tout ou partie de l'un des deux textes littéraires.
Prenant appui sur l'analyse de l'ensemble du corpus, le candidat traite le sujet en se fondant sur ses savoirs grammaticaux et stylistiques. Il en propose ensuite un traitement didactique dans une séquence pédagogique.
Durée : cinq heures.
Coefficient 2.
L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Durée : cinq heures.
Coefficient 2.
L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B – Épreuves d'admission

1° Épreuve de leçon.
L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.
Le candidat a le choix entre les domaines suivants qui conditionnent la nature des documents qui lui seront remis par le jury pour la conception d'une séance d'enseignement :
1. Lettres modernes.
2. Cinéma.
3. Théâtre.
4. Latin pour lettres modernes.
5. Français langue étrangère et français langue seconde.
Le choix du domaine est formulé au moment de l'inscription.

Un corpus est proposé au candidat, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document. Selon le choix du domaine retenu par le candidat, il peut s'agir :
- d'un autre texte littéraire ou une image pour le domaine lettres modernes ;
- d'un extrait d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle pour le domaine cinéma ;
- d'un extrait d'une captation audiovisuelle d'une mise en scène théâtrale pour le domaine théâtre ;
- d'un texte latin pour le domaine latin pour lettres modernes ;
- d'un autre texte littéraire pour le domaine français langue étrangère et français langue seconde.

Le candidat conçoit une séance d'enseignement qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels, ou linguistiques, dans le domaine qu'il a choisi, selon la nature du document associé.
L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.
Durée de préparation : trois heures. Durée de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien avec le jury : vingt minutes).
Coefficient : 5

2° Épreuve d'entretien.
Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.
L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.
Durée : trente minutes ; coefficient 3.

Article 8

L'épreuve d'entretien avec le jury mentionnée à l'article 7 vise à apprécier la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur, à développer une réflexion personnelle, ainsi qu'à s'intégrer dans le collectif de l'établissement scolaire. Le candidat est invité à montrer au jury qu'il s'agit d'un projet mûrement réfléchi et à faire partager au jury son envie d'enseigner. Il peut, dans le cadre de l'entretien, faire valoir son parcours et, le cas échéant, valoriser ses travaux de recherche.
Cette épreuve doit également permettre, au travers notamment d'une ou plusieurs mises en situations professionnelles hors domaine disciplinaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à se situer dans le système éducatif dans ses différentes dimensions (institution scolaire, enjeux des politiques éducatives, établissement et rôle des différents conseils, partenaires de l'école, équipe éducative, classe, sécurité et sûreté des élèves, relations avec les parents, diversité, mixité...) par rapport aux valeurs et exigences du service public et de la République (droits et obligations des fonctionnaires, laïcité, neutralité, lutte contre les discriminations et les stéréotypes de tout ordre, promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes…).
L'entretien débute par une présentation par le candidat de sa motivation à devenir enseignant, d'une durée de cinq minutes maximum. Le candidat admissible transmet préalablement à l'entretien une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe V. Cette fiche n'est pas notée.

MÉMOIRE ET DIRECTIONS DE RECHERCHE (lettres/Meef)

Mention Lettres, parcours Lettres modernes ; Mention MEEF, parcours Lettres

L'étudiant·e choisit une directrice ou un directeur de recherche parmi les maîtres et maîtresses de conférences et les professeur·e·s du département de Lettres en fonction de la spécialité de son mémoire.

Littérature française

Christelle Bahier-Porte (PR) : Littérature française du XVIIIe siècle, édition critique.
Lucien Derainne (CPJ) : Littérature du XVIIIe siècle, littérature et sciences.
Stéphane Gougelmann (MCF) : Littérature française du second XIXe siècle et tournant XXe siècle, réalisme, naturalisme, décadentisme, études de genre, littérature de l'intime.
Morgane Kieffer (MCF) : Littérature française des XXe-XXIe siècles.
Aude Laferrière (MCF) : Littérature française des XXe-XXIe siècles.
Cécile Yapaudjian-Labat (PR) : Littérature française des XXe-XXIe siècles, Francophonie, poésie.
Frédéric Martin-Achard (MCF) : Littérature française des XXe-XXIe siècles.
Élise Rajchenbach (MCF HDR) : Littérature française du XVIe siècle, histoire du livre et de l'édition, littérature et médecine à la Renaissance, édition de textes.
Thibaut Radomme (MCF) : Littérature médiévale ; réception de la littérature antique dans la littérature médiévale ; réception de la littérature médiévale dans la littérature moderne et contemporaine.
Delphine Reguig (PR) : Littérature française du XVIIe siècle, histoire des idées, littérature et philosophie, poétique, édition critique.
Jean-Marie Roulin (PR) : Littérature française du XIXe siècle.

Littérature comparée

Zoé Schweitzer (PR) : XVIe-XVIIIe siècles, tragédie, théâtre contemporain, mythe et littérature, réécritures.

Langue française, sciences du langage

Aude Laferrière (MCF) : Grammaire (de la phrase et du texte) ; analyse conversationnelle ; étude des discours rapportés, des pratiques intertextuelles (citation, parodie, pastiche), de l'humour littéraire.
Pierre Manen (MCF) : Langue médiévale, histoire de la langue française, linguistique de l'écrit.
Frédéric Martin-Achard (MCF) : Stylistique de la prose contemporaine.
Jean-Christophe Pitavy (MCF) : Linguistique.

Langues et littératures de l'Antiquité

Aline Canellis (PR) : Langue, littérature et civilisation latines.
Sandrine Coin-Longeray (MCF) : Langue, littérature et civilisation grecques.
Florence Garambois (PR) : Langue, littérature et civilisation latines.
Stavroula Kefallonitis (MCF) : Langue, littérature et civilisation grecques.

Le mémoire est fait sur deux ans. À la fin de chaque semestre, un travail est soumis à évaluation, sauf en MEEF où l'évaluation est globale en fin de M2.

Semestre 1 : dépôt du sujet auprès de Mme Compeau (Lettres) après accord et signature de la directrice ou du directeur de recherche au plus tard le 1er novembre.
Méthodologie du mémoire (8 h).

Rendu en fin de semestre à la directrice ou au directeur de mémoire d'une bibliographie sur l'auteur.e (les auteur.e.s) et le sujet traité.

Semestre 2 :
Outils numériques et recherche documentaire (4 h sur poste) : Aline Canellis
L'atelier de 4 h (3 h de recherche + environ 1 h d'évaluation) se présente comme une initiation à l'Open Edition à la faveur de recherches sur Hypothèse.org et HAL.SHS. L'évaluation est une sorte de compte rendu de recherches, illustré, argumenté et critique.

Travail en unité de recherche : suivi d'une journée d'étude ou d'un colloque (compte rendu à rendre à la directrice ou au directeur de recherche).

Écriture de recherche (travail à rendre à la directrice ou au directeur de recherche)
Rédaction d'un article et/ou constitution d'un dossier portant sur le sujet de mémoire (plan détaillé, problématique, bibliographie).

Séminaire 4 :
Fin du mémoire (80-100 pages) et soutenance devant un jury comportant deux enseignant.e.s.

Mention MEEF, second degré, parcours Lettres

Le mémoire (50/60 pages environ) est noté en deux fois, en fin de M1 puis en fin de semestre 3 (soutenance).

Pour pouvoir se consacrer entièrement à la préparation du concours, les étudiant.e.s doivent avoir achevé et soutenu leur mémoire **à la fin du semestre 3 du M2**.
Un accompagnement méthodologique à la recherche est apporté du semestre 1 au semestre 3 (6 h x 3).

Texte réglementaire :

Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Article 18 :
Dans le cadre du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique. Ce mémoire peut prendre appui sur son expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier. Il fait l'objet d'une soutenance.

Le choix du sujet du mémoire de recherche, dans le respect du cadrage national, peut se faire dans trois domaines.

- Sujet principalement **disciplinaire** dans lequel le lien avec la pratique d'enseignement se fait au niveau de l'approfondissement des programmes scolaires.
- Sujet de nature **didactique** fondé sur une analyse réflexive et un travail scientifique en didactique.
- Sujet portant sur un thème lié aux **sciences de l'éducation**.

Règlement Intérieur du Département de Lettres

Article 1er : Département

Le Département de Lettres est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.
Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.
Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.
Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants des 7e, 8e, 9e et 10e sections du CNU qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.
La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.
Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.
La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.
Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.
Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.
Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un.e de ses membres sont présent.es ou représenté.es.
Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un.e des membres présent.es le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.
Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.
En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.
La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.
Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'elle ou il souhaite voir débattue.
Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.
Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également.
La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.
Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.
Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Elle ou il est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Elle ou il peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).

- Elle ou il propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :
  - les modalités de contrôle de connaissances
  - la création de nouveaux enseignements
  - le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Elle ou il propose en concertation avec le ou la responsable du master,
  - la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant.es référent.es, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.

  - l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
  - une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
  - la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

Conformément aux statuts de l'UFR,
- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).
- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).

Article 6 : Modifications :

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.
Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 14 mars 2017.
Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.